



// Dossier
Habitat,
le juste équilibre !

Pages centrales

POINT D'ÉTAPE
MA VILLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN



actualité

- 4 // Le maire et les élus à la rencontre des habitants
- 5 // Neyrpic : avis favorable
- 6 // Journée locale de l'audition : attention aux oreilles !
- 7 // 4L Trophy : les enfants de l'école Condorcet solidaires
- 8 - 9 // Conseil municipal du 23 janvier
Conseil métropolitain du 2 février



plus loin

- // Alban Jacquemart, sociologue, auteur de *Les hommes dans les mouvements féministes, sociologie d'un engagement improbable*



en mouvement



dossier

- // Habitat, le juste équilibre



expression politique



portrait

- // Dominique Gardeur
À la croisée des autres



culturelle

- 22 // Quinzaine artistique du CRC Erik Satie
- 23 // Jacques Gamblin à L'heure bleue



active

- // La MJC fait son carnaval



en vues

- // Hip-hop don't stop festival :
de l'art urbain à l'état pur



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ Ensemble, plaçons plus haut encore nos ambitions pour demain afin que Neyrpic participe au dynamisme de Saint-Martin-d'Hères et au rayonnement de notre métropole. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Directrice de la rédaction Nicole Visentin-Martin Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta Rédaction Gaëlle Cheurlin, Nathalie Piccarreta, François Roquin, Salima Yediou Mise en page Emmanuelle Piras Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention Photo Une Projet artistique Lieu d'être, quartier Henri Wallon, juin 2016 - P.P.-A.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.03.18
Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 19.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

Neyrpc, un vrai cœur de ville



Attendu depuis plus de dix ans à Saint-Martin-d'Hères, le projet Neyrpc vient de recevoir un avis favorable du commissaire-enquêteur. Le démarrage des travaux est prévu pour fin 2018. Une victoire pour les Martinérois ?

David Queiros - Cet avis favorable, c'est avant tout la reconnaissance du travail engagé par la majorité municipale précédente et son maire René Proby, mais c'est aussi la confirmation des orientations prises par l'équipe actuelle. Cette décision était attendue. En effet, jusqu'à aujourd'hui, ce projet a obtenu toutes les autorisations d'urbanisme et notamment commercial. Il est ainsi reconnu d'utilité publique. Cette dernière enquête publique a permis de dégager un avis majoritaire favorable.

C'est avant tout une bonne nouvelle pour les Martinérois et pour notre ville dont les derniers chiffres du recensement témoignent de sa vitalité démographique, de son dynamisme et de son attractivité.

Avec près de 39 000 habitants, 45 000 étudiants, 2 000 entreprises et 18 000 emplois, Saint-Martin-d'Hères, deuxième ville du département et 3^e bassin économique met tout en œuvre afin de permettre à chacune et chacun de bénéficier d'un vrai cœur de ville, lieu de vie et de loisirs. Avec ce projet, le droit à la ville va devenir réalité.

Aujourd'hui la métropole déclare : "Notre métropole n'a pas qu'un seul centre, elle en a 49 (...). Tous les habitants ont légitimité à disposer non loin de chez eux de lieux de vie, de commerces et de tranquillité, agréables à fréquenter". Qu'en pensez-vous ?

David Queiros - Je partage totalement cette vision. L'évolution de la société et des modes de vie attestent de la volonté des habitants d'accéder à une offre de services variés, en proximité, dans la ville où ils vivent, étudient,

travaillent. Nous devons être en mouvement pour innover, s'adapter au changement et aux besoins de nos habitants. Neyrpc est une réponse sérieuse à cette invitation métropolitaine. Saint-Martin-d'Hères a droit à son cœur de ville. Si l'on veut construire une métropole forte, alors il y a nécessité de porter des projets novateurs, innovants, ambitieux. Les Martinérois ont d'ailleurs affirmé cette volonté à travers l'enquête publique. Neyrpc est à la fois un projet en cohérence avec le développement de la métropole et celui de notre ville. Il favorisera une continuité de la trame urbaine, créera des liens avec le centre-ville de Grenoble et unifiera le territoire métropolitain parfois décousu. L'attractivité de la métropole passe par le dynamisme de toutes ses communes et la valorisation de la diversité urbaine, c'est notre force commune pour répondre aux enjeux qui sont devant nous.

Vous avez souhaité un aménagement ambitieux et exemplaire du projet Neyrpc afin de l'inscrire résolument dans une démarche de développement durable. Pouvez-vous nous en rappeler les grandes lignes ?

David Queiros - À l'heure où de grands défis environnementaux sont à relever, ce projet répond aux enjeux majeurs que la ville défend au quotidien, mais il répond aussi aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux de la commune et de la métropole. Neyrpc vise à améliorer la qualité de vie des habitants. Il s'agit d'une nouvelle façon de penser et d'agir. Situé au cœur du réseau de transports grenoblois, ce pôle de vie sera accessible en bus, tram mais aussi en vélo grâce à trois pistes cyclables en provenance de Grenoble, du domaine universitaire et du Sud grenoblois. Environ 600 places de stationnement pour vélos sont prévues. Sur les bâtiments, la sobriété énergétique sera la règle avec la mise en place de panneaux photovoltaïques, le raccordement au réseau de chauffage urbain, la récupération des eaux pluviales et une végétalisation importante du pôle de vie pour lutter contre le réchauffement. Il répond aussi aux enjeux de proximité avec des espaces ouverts au public de qualité et des liaisons piétonnes naturelles.

Quant à l'emploi, il est attendu notamment par le secteur du BTP, les entreprises locales et le secteur de l'insertion qui vont générer plusieurs centaines d'emplois durant la phase des travaux et plus de 800 emplois sont attendus sur le site dès sa mise en service.

Mais je veux insister sur ce projet qui s'appuie sur l'histoire des usines Neyrpc et la mémoire industrielle. Les Martinérois sont particulièrement attachés à leur patrimoine. C'est pourquoi nous avons voulu conserver les bâtiments les plus remarquables et certains éléments de l'ancienne architecture.

C'est pour cela que je n'ai pas de doute sur le succès de ce projet : ensemble, plaçons plus haut encore nos ambitions pour demain afin que Neyrpc participe au dynamisme de Saint-Martin-d'Hères et au rayonnement de notre métropole.

Rencontres de quartier

Rendez-vous sur le terrain !

Dès le mois de mars et jusqu'à l'automne, le maire et les élus donnent rendez-vous aux habitants, au rythme de huit rencontres au cœur des quartiers, pour parler ensemble des besoins et des attentes des Martinéroises et Martinérois.

Les rencontres de quartier ont été initiées en 2016 par le maire et l'équipe municipale avec la volonté d'aller au-devant des Martinéroises et des Martinérois, au plus près de leur quotidien et de leurs préoccupations. Aménagement, circulation, stationnement, propreté, tranquillité, gestion des espaces publics... : elles sont un temps privilégié pour échanger sur les questions liées à la vie courante et au cadre de vie.



Rencontre de quartier dans le secteur Condorcet - Village - Malfangeat, janvier 2016.

Elles sont aussi une occasion d'aborder les enjeux et les projets de la ville, son développement et son dynamisme.

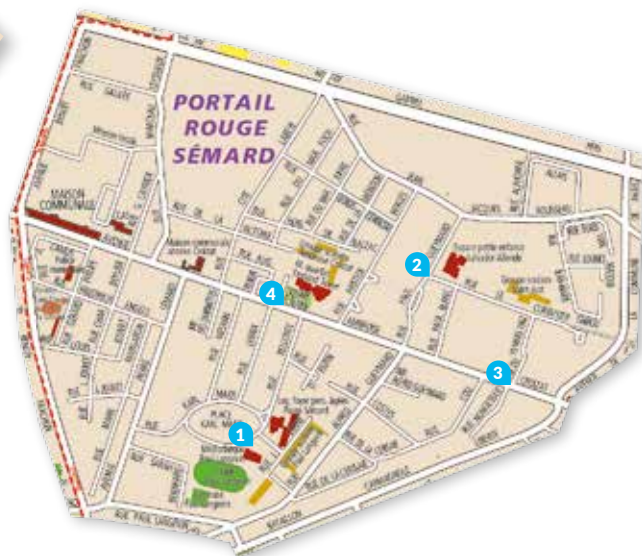
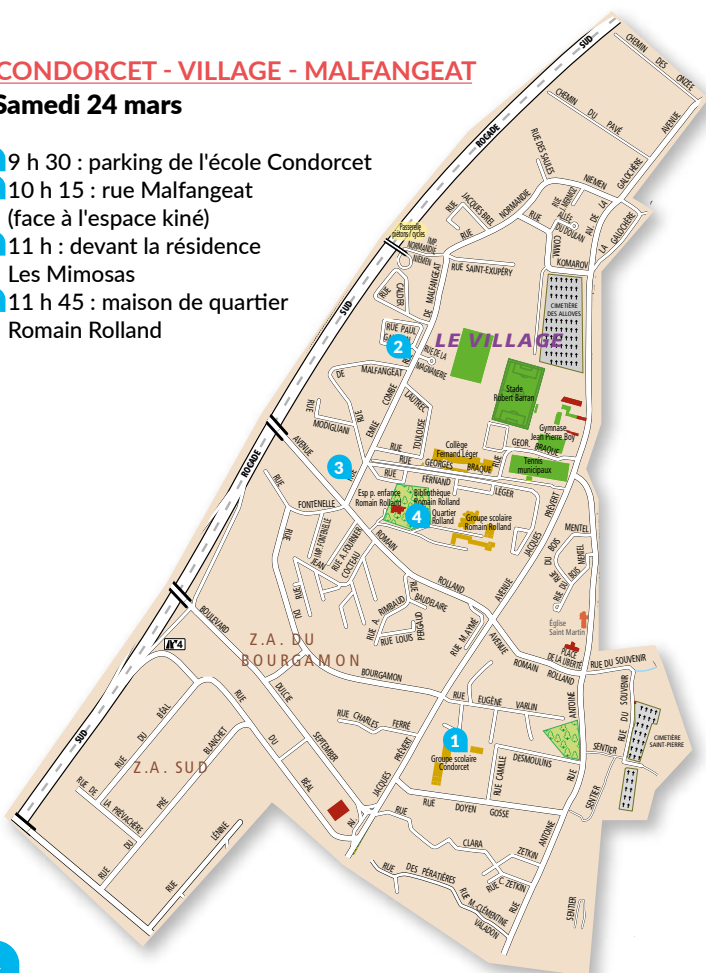
Structurées autour d'un parcours, de points de ralliement et d'un pot convivial en fin de matinée, ces rencontres, dont les premières sont programmées les sa-

medis 24 mars et 7 avril, sont placées sous le signe de la proximité. Parce que la proximité reste aussi le meilleur outil pour comprendre comment l'action municipale s'inscrit dans le quotidien des habitant(e)s. // NP

CONDORCET - VILLAGE - MALFANGEAT

Samedi 24 mars

- 1 9 h 30 : parking de l'école Condorcet
- 2 10 h 15 : rue Malfangeat (face à l'espace kiné)
- 3 11 h : devant la résidence Les Mimosas
- 4 11 h 45 : maison de quartier Romain Rolland



PORTAIL ROUGE

Samedi 7 avril

- 1 9 h 30 : place Karl Marx (médiathèque)
- 2 10 h 15 : angle des rues Paul Gueymard et Le Corbusier
- 3 11 h : angle de la rue du 19 Mars 1962 et de l'avenue Ambroise Croizat
- 4 11 h 45 : maison de quartier Fernand Texier

Neyrpic cœur de ville

Avis favorable du commissaire-enquêteur

Le projet Neyrpic a recueilli l'avis favorable du commissaire-enquêteur. Satisfait de cette décision, le maire, David Queiros, est confiant quant à la levée rapide des réserves émises. Les travaux devraient démarrer au deuxième semestre 2018.



« Je suis satisfait qu'à Saint-Martin-d'Hères nous puissions développer ce cœur de vie, ce cœur de ville que nous portons depuis 2005 », a déclaré le maire lors de la conférence de presse qu'il a tenue au lendemain de la remise du rapport et des conclusions motivées de l'enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire au nom de la SARL Les halles Neyric qui s'est déroulée du 21 novembre au 22 décembre 2017. Après avoir salué le travail du commissaire-enquêteur et des services consultés (administrations compétentes en matière d'environnement, de voirie, d'assainissement...), le maire

a tenu à remercier « toutes les personnes ayant apporté leur contribution à l'enquête publique qui représente un véritable exercice de la démocratie ». En effet, 400 pièces représentant 800 avis ont été répertoriés. Au total, l'enquête publique a recueilli 60 % d'avis positifs, 30 % d'avis négatifs et 10 % de remarques non déterminées.

Le processus réglementaire préalable au lancement des travaux est bien engagé et Saint-Martin-d'Hères et ses habitants devraient voir se construire un vrai cœur de ville, un lieu de vie et de loisirs attractif, innovant et porteur pour la commune et la métropole d'ici la fin de l'année.

Des réserves bientôt levées

Le commissaire-enquêteur a émis sept réserves. Des réserves qui n'empêchent pas la SARL Les halles Neyrpic, promoteur du projet, de se voir délivrer le permis de construire, mais qui doivent impérativement être levées dans un délai maximum de deux mois. Là encore, le maire s'est montré confiant : « Nous serons en mesure de lever six d'entre elles dès la séance du Conseil municipal du 27 mars. » Ces réserves portent sur l'accessibilité (boucle à induction pour personnes malentendantes, accès PMR...) et la sécurité des personnes (passage piéton sécurisé, ajout

de deux postes incendie...). Une autre réserve concerne le déclassement de la rue Galilée par la Métro, compétente en matière de voirie depuis la mise en œuvre de la métropole, que le Conseil métropolitain du 6 avril devra acter à travers une délibération. Pour rappel, le déclassement de cette portion de rue de 605 m² (le projet Neyrpic totalise 49 000 m²) a fait l'objet d'un avis favorable sans réserve lors de l'enquête publique lancée par la métropole en juillet 2017. // NP

Le rapport d'enquête publique, les annexes au rapport d'enquête et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur sont consultables sur le site Internet de la ville : www.saintmartindheres.fr

1, 2, 3... Bafa !

Saint-Martin-d'Hères, Échirolles et Fontaine ont mis en place, en 2017, le Bafa intercommunal. Les objectifs ? Accompagner des jeunes dans l'obtention du brevet d'animateur, participer pour moitié au financement de la formation et constituer un réseau d'animateurs diplômés au niveau local. Cette année, les communes de Gières et Poisat ont rejoint le dispositif. La formation se déroule sur une période de neuf mois, pendant

les vacances scolaires. Huit places sont proposées par la commune. La prochaine session débute en avril. Les dossiers de candidature sont à retirer au Pôle jeunesse pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous. // GC

Plus d'infos : 04 76 60 90 70
pole.jeunesse@saintmartindheres.fr



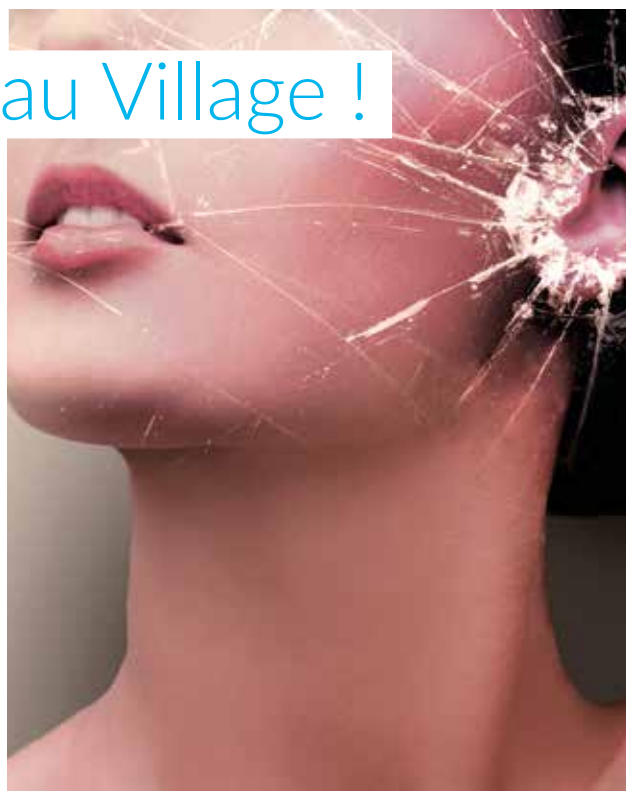
Le stand présentant le Bafa intercommunal lors du Forum jobs d'été d'avril 2017.

Journée locale de l'audition

Du bruit au Village !

Dans le cadre de la Journée nationale de l'audition, le service communal d'hygiène et de santé organise des temps de dépistage, d'information et d'échange les 28 et 29 mars.

Véritables fléaux du 21^e siècle, l'hyperacousie et les acouphènes touchent 20 % de la population mondiale d'après l'OMS*. Un chiffre en constante évolution dans toutes les tranches d'âge. Que l'on écoute fort la musique ou pas, que l'on soit jeune ou âgé,



que l'on entende bien ou mal... Pour ne plus faire la sourde oreille aux risques encourus, tout le monde est concerné.

chaque année ce temps fort rappelle les impacts du bruit sur notre santé.

Pour ne plus se couper du monde

Un Village du bruit s'installera mercredi 28 mars, place du Conseil national de la Résistance, de 10 h à 16 h 30. Le public sera invité à tester gratuitement son audition auprès d'audioprothésistes, à s'informer sur les risques liés à l'écoute de la musique ou dans le cadre d'une activité professionnelle.

Au-delà de l'information, il s'agit surtout de prévenir et, parfois même, d'apporter des solutions ; sur les aides financières pour les appareils auditifs et les éventuels accompagnements, sur la sophrologie qui soulagerait de façon significative les acouphènes et hyperacousies alors qu'aucun traitement médicamenteux n'y parvient... Autant d'informations essentielles pour moins souffrir et ne plus se couper du monde. // SY

* Organisation mondiale de la santé.

En clôture de la Journée locale de l'audition, une entrée au spectacle *La Soupe aux oreilles* de la compagnie *Les Passeurs d'Onde* est offerte jeudi 29 mars à 20 h à L'Espace culturel René Proby. Gratuit, sur inscription au 04 76 60 74 62.

Le CCAS accompagne les bénéficiaires de l'APA

Le Département a revu la convention avec le CCAS de la ville concernant l'accompagnement des personnes âgées. Explications.

Le Conseil départemental est le chef de file de l'action sociale, mais il existe de nombreuses conventions de délégations de certaines missions entre le CCAS et cette instance. C'est le cas notamment pour l'accompagnement des personnes âgées, géré par le service aides et accompagnement social municipal. Jusqu'à présent, un accompagnement était proposé à toutes les personnes de plus de 70 ans résidant dans la commune.

Depuis le 1^{er} janvier, le Département a revu les modalités de la convention. Dorénavant, seuls les bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) pourront être accompagnés par le CCAS. Les non-bénéficiaires de l'APA qui souhaitent rencontrer un assistant social doivent se rendre au SLS (Service local de solidarité du Département, 10 rue du Docteur Fayollat, 04 38 37 41 10) de Saint-Martin-d'Hères.



© Catherine Chapusot

Désormais, la nouvelle convention prévoit également de confier l'évaluation médico-sociale de l'APA à un travailleur social de la ville qui se rendra au domicile de la personne âgée pour évaluer ses besoins. À noter que la décision d'attribution ou non de l'APA reste de la compétence du Département. En revanche, les demandes d'APA peuvent toujours se faire au CCAS. // GC

Pour plus de renseignements : CCAS / 04 76 60 74 12

SANTÉ MENTALE

Du 12 au 25 mars, les Semaines d'information sur la Santé mentale se tiendront sur le thème parentalité et enfance. De nombreux rendez-vous dans la ville, à découvrir sur saintmartindheres.fr

4L Trophy

L'odyssée solidaire

Deux étudiants, Lionel Bernardi et Antoine Dumaitre, se sont lancés dans l'aventure du 4L Trophy, un raid humanitaire étudiant. Les élèves de l'école élémentaire Condorcet ont contribué à leur façon à ce projet solidaire.



DR

CATHERINE GUÉRIN



Directrice
de l'école
élémentaire
Condorcet

« Chaque année, nous organisons une action solidaire avec les élèves. Quand Antoine, un ancien élève de l'école, nous a contacté, nous avons tout de suite adhéré. Chaque classe a conçu un logo qui est apposé sur la voiture. En parallèle, les familles ont récolté du matériel scolaire destiné aux enfants là-bas. C'est un beau projet, les élèves sont très impliqués et enthousiastes. »

Jeudi 8 février, un air d'agitation flotte à l'école élémentaire Condorcet ! Impatients, les enfants attendent Lionel, Antoine et leur 4L ! Toute rouge et décorée, la voiture pénètre dans la cour sous les applaudissements des élèves. Enfin, ils découvrent ce petit véhicule prêt à traverser la France et l'Espagne pour terminer son périple dans le désert marocain. Durant plusieurs mois, les enfants ont récolté des fournitures scolaires afin que Lionel et Antoine les remettent à l'association Enfants du Désert, qui aide à la création de nouvelles écoles et de blocs sanitaires dans des villages reculés. Plus qu'un challenge sportif, ce raid est une opportunité pour les deux étudiants « d'aider des personnes, d'offrir du matériel et des fournitures scolaires aux enfants les plus démunis ». C'est sous l'impulsion d'Antoine Dumaitre que l'école Condorcet a été sollicitée. « Lorsque j'ai décidé de m'engager dans l'aventure, j'ai tout de suite souhaité me rapprocher de

l'école de mon enfance. » Sept classes se sont ainsi jointes à cette action solidaire. Créé en 1997, par Jean-Jacques Rey, ancien participant du Paris-Dakar, le 4L Trophy a réuni, cette année, plus de 1 400 4L sur une distance de 6 000 km ! C'est donc le coffre rempli des dons des enfants et avec leurs encouragements, que les deux aventuriers ont pris la route le 12 février, au volant de leur voiture qui arbore fièrement le sticker conçu par les écoliers. Rendez-vous a été pris avec les jeunes élèves pour raconter leur odyssée ! // GC

CAFÉS-COPRO

En savoir plus sur la copropriété, connaître ses droits, échanger avec un juriste, poser des questions, trouver des réponses... La ville et l'association CCLV (Consommation, logement et cadre de vie) proposent des ateliers gratuits les 24, 28, 31 mai, les 5 et 7 juin à l'antenne Gestion urbaine et sociale de proximité.
Horaires et inscriptions :
04 56 58 92 27.

SANTÉ-VOUS LA VIE ?

Du 2 au 30 mars, l'événement "Santé-vous la vie" s'installe à la maison de quartier Romain Rolland. Il sera question de prendre soin de son corps, de gestion de stress et d'éducation bienveillante. Une nutritionniste abordera ainsi la question d'une alimentation bonne pour la santé. Des temps de découverte (médecine traditionnelle chinoise, réflexologie, art thérapie...), de sensibilisation aux bonnes postures, des ateliers de gestion de stress (séances de sophrologie, yoga, qi gong...) seront ouverts à tous et gra-

tuits. Comme la santé n'est pas seulement physique, des professionnels traiteront également de parentalité positive, de la bienveillance, de l'optimisme. Tout un programme pour être bien dans sa tête et dans son corps ! // SY

Plus d'infos sur saintmartindheres.fr et inscription au 04 76 24 84 00 (ateliers gratuits, nombre de places limité).



DR

Conseil municipal

Favoriser l'offre de soins sur le territoire

Le Conseil municipal du 23 janvier a acté le retrait de la délibération concernant l'acquisition d'un local par la ville, situé au 75 avenue Ambroise Croizat, afin de permettre à un groupe de médecins généralistes de s'y installer. Une décision qui s'inscrit dans la préoccupation de la municipalité de garantir une offre de soin de proximité sur son territoire.

Un local, situé au 75 avenue Ambroise Croizat, au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements sociaux de la SDH (Société dauphinoise pour l'habitat), construit dans



Un cabinet médical va prochainement ouvrir ses portes au 75 avenue Ambroise Croizat.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mardi 27 mars à 18 h en Maison communale.

le cadre de la Zac Brun, est vide depuis l'été 2016. Dans le cadre du renouvellement urbain Neyrpic et en prévision de la relocalisation d'une annexe de la Maison communale, la ville avait envisagé de transférer des services municipaux dans cet espace. Dans le même temps,

un groupe de médecins généralistes a fait part à la commune de son souhait d'installer un cabinet médical dans ce lieu. Après avoir échangé autour de solutions alternatives, la ville a décidé de se retirer au profit de ce projet. Une décision qui s'inscrit dans la volonté politique

MÉTROPOLE

Adoption du budget 2018 et de la convention de renouvellement urbain

Le Conseil métropolitain du 2 février a examiné et adopté le budget primitif 2018.

Il s'inscrit dans un contexte financier extrêmement contraint puisque, depuis 2014, la baisse des dotations de l'État à la Métropole atteint 50 millions d'euros en cumulé.

Pour améliorer la vie des habitants des 49 communes qui constituent le territoire métropolitain, le budget 2018 a pour ambition d'agir sur trois axes : le développement économique et l'attractivité du territoire, la

transition énergétique et écologique, la cohésion sociale et territoriale.

Priorité à l'investissement

Avec 180 millions d'euros programmés cette année, le niveau d'investissement atteint un montant inégalé, en hausse de 12,5 % par rapport à 2017. Au total, entre 2014 et 2020, c'est près de 850 millions d'euros qui auront été investis, participant ainsi à la création de richesses et d'emplois. Du côté des dépenses de fonctionnement (405 M€), la Métro entend faire des économies

de gestion tout en améliorant la qualité des services publics. S'agissant du soutien aux communes, 123 M€ leur seront reversés, dont 23,5 M€ de dotation de solidarité communautaire (3,58 M€ pour Saint-Martin-d'Hères).

Quant à la fiscalité locale, les taux restent inchangés pour la 3e année consécutive : taxe d'habitation, 8,56 % ; taxe foncière sur le bâti, 1,29 % ; taxe foncière sur le non bâti, 6,86 % ; taxe d'enlèvement des ordures ménagères, 8,30 % ; cotisation foncière des entreprises, 31,09 %.



La Métro contribue au financement du renouvellement urbain - Renaudie - Champberton - La Plaine pour un

Convention de renouvellement urbain

Lors de sa séance du 9 février, le Conseil métropolitain a adopté la signature de la convention de renouvellement



de l'équipe municipale de faciliter l'accès aux soins des Martinérois. La délibération n° 10 du 17 octobre 2017, concernant l'acquisition du local appartenant à la SDH a donc été retirée. // GC

Adoptée à l'unanimité, 35 voix pour.



Aménagement urbain du secteur Renaudie - Champberton - La Plaine pour la période 2018-2024. Dans ce cadre, 440 logements sociaux

urbain et de développement social du secteur Renaudie - Champberton - La Plaine pour la période 2018-2024. Dans ce cadre, 440 logements sociaux

Une chaudière plus écologique et performante pour L'heure bleue

L'heure bleue se dote d'une chaudière plus écologique et économique alliant efficacité énergétique et préservation de l'environnement. Le système actuel de chauffage de la salle municipale est vieillissant. En effet, il date de 1993, avec une durée de vie estimée d'environ 25 ans. Les travaux prévus concernent le remplacement des deux chaudières gaz existantes par une chaudière gaz à condensation de 150 KW et une chaudière à granulés bois avec un silo de stockage de 20 m³. Cette solution bi-énergétique permet ainsi de sécuriser l'alimentation en combustible et de répondre aux variations de consommation énergétique de cet équipement. L'approvisionnement en granulés s'effectuant par soufflage, une aire de stationne-



ment sera donc réservée à cet effet. Les travaux débuteront cet été, durant la période de fermeture de la salle de spectacle. Le budget prévu pour la réalisation de ces travaux est de 190 000 €. //

Adoptée à l'unanimité, 37 voix pour.

DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur saintmartindheres.fr

NOUVELLES ÉLUES

Suite à la démission de Marie-Lou Hemmery (PCF), Barbara Morelato (Société civile) a fait son entrée au Conseil municipal. Elle siège au sein de la majorité, dans le groupe socialiste.



© Catherine Chapuisot

Suite à la démission de Claudette Carrillo (Société civile), Annick Monneret a rejoint le Conseil municipal. Elle est membre du groupe Couleurs SMH, dans l'opposition municipale. //

ENQUÊTE INSEE

Dans le cadre de l'enquête nationale sur l'emploi, le chômage et l'inactivité menée tous les trimestres par l'Insee et celle sur le cadre de vie et la sécurité conduite jusqu'au 30 avril, des ménages martinérois vont être sollicités. Les enquêteurs(trices) sont muni(e)s d'une carte officielle, les personnes concernées sont prévenues au préalable par courrier et leurs réponses restent confidentielles. Plus d'infos : www.insee.fr

Sociologue, auteur de *Les hommes dans les mouvements féministes, sociologie d'un engagement improbable*.



La Journée internationale des droits des femmes du 8 mars trouve son origine dans les luttes qu'elles ont menées au début du XX^e siècle. Mais le féminisme peut aussi être une affaire d'homme.

Ces hommes féministes...

Contrairement à ce que l'on pense, les mouvements féministes ne datent pas des années 1970 et ne concernent pas que les femmes...

Alban Jacquemart : On est prisonnier de cette image qui est doublement fautive. D'une part, parce qu'il y a des prises de positions féministes depuis très longtemps. Les mouvements féministes apparaissent à la fin du XIX^e siècle, en se structurant autour d'associations et d'une presse militante. D'autre part, parce que des hommes ont été très impliqués. C'est le cas de Léon Richer, militant républicain connu pour ses positions anti-cléricales, qui s'engage dès la fin du XIX^e siècle. Il sera reconnu par ses contemporaines comme "le père du féminisme", même s'il existe aussi des "mères du féminisme", comme Maria Deraismes, une activiste et grande oratrice qui a beaucoup milité à ses côtés.

Parce que les femmes ne pouvaient pas faire autrement que s'appuyer sur des figures masculines pour se libérer de leur domination ?

Alban Jacquemart : Effectivement, les femmes n'ont que très peu de droits. Jusqu'au début de la III^e République (1870), la direction d'un journal politique leur est interdite. Elles n'ont pas accès aux postes d'élus, aux lieux de pouvoir, ont moins de revenus... Tout un ensemble de ressources qui sont monopolisées par les hommes, ce qui rend difficile une mobilisation sans eux. Au fur et à mesure qu'elles conquièrent des droits et que leur parole publique est légitimée, les féministes ne vont pas nécessairement se séparer des hommes mais affirment leur volonté d'un combat dirigé et mené par des femmes. Des associations vont ainsi prévoir dans leurs statuts que les postes de direction leur soient réservés.

La question de la mixité s'est-elle toujours posée dans ces mouvements ?

Alban Jacquemart : Depuis le début du XX^e siècle, le paysage féministe est partagé entre des associations mixtes, dont certaines ont des bureaux réservés aux femmes, et des collectifs

non mixtes. Aujourd'hui encore, le mouvement continue d'être ouvert aux hommes mais des espaces de non-mixité sont préservés. Ce sont par exemple des groupes de paroles où les femmes échangent sur leurs expériences personnelles.

Depuis les années 1970, ils permettent de prendre conscience que les difficultés vécues par les femmes ne sont pas des problèmes individuels, psychologiques, mais partagés par d'autres, nécessitant donc une réponse politique. Le meilleur exemple est celui des violences conjugales : c'est parce que des femmes ont échangé sur leurs expériences que les féministes ont pu en révéler la responsabilité de la société qui tolérait ces violences. Aujourd'hui, s'il y a plus d'hommes qui ont une prise de parole publique en faveur des droits des femmes, ils ne sont pas plus présents dans les collectifs féministes. Ils restent clairement minoritaires.

Alors, pourquoi s'engagent-ils dans cette lutte ?

Alban Jacquemart : Leur engagement est pour moi improbable, dans le sens de "statistiquement minoritaire" et parce que ces hommes ne sont a priori pas ceux qui ont à gagner au combat féministe. Ceux qui s'engagent ont souvent été sensibilisés dès l'enfance, parfois en début de vie professionnelle ou conjugale. Soit parce qu'ils ont été confrontés au sort des femmes et aux inégalités qu'elles subissent. Soit parce qu'ils se sentent mal à l'aise avec ce qui est socialement défini comme étant la masculinité, faisant écho aux critiques des "stéréotypes" portées par les féministes. La plupart d'entre eux ont préalablement un autre engagement (dans un syndicat, une association citoyenne...) qui leur permet de rencontrer le féminisme, ce qui va réactiver leur sensibilité à la cause et créer le passage à l'engagement. Un engagement cependant plus éphémère, contrairement aux femmes qui y consacrent plus souvent leur vie. Et un engagement aussi plus dépendant du contexte : ils auront d'autant plus tendance à s'engager que les mouvements féministes seront sur les devants de la scène médiatique et politique ; comme pour la légalisation de l'avortement. À l'inverse, dans des périodes de baisse d'intérêt pour ces mouvements féministes (dans les années 1980), les hommes sont très rares à s'engager. // Propos recueillis par SY



© François Henry

Denise Meunier honorée pour son centième anniversaire

Famille, amis, anciens combattants, militants et élus étaient nombreux vendredi 26 janvier en salle du Conseil municipal pour entourer Denise Meunier à l'occasion de son centième anniversaire. Entre émotion, combativité, tendresse et poésie, les interventions pour rendre hommage à la résistante martinénoise, retraitée de l'enseignement, se sont succédé.

Des mots pour retracer le parcours d'une femme qui n'a eu de cesse de mener l'indispensable travail de mémoire afin que les générations restent vigilantes, et de combattre pour la liberté, la justice, la paix et contre l'extrême-droite : « *La bête n'est pas morte, nous devons rester vigilants.* »



Denise Meunier entourée du maire, David Queiros, et de Patricia Ridet, première adjointe au maire de Dieppe, commune dans laquelle la résistante a grandi.

© François Henry



© Catherine Chapusot

TRAVAUX SUR LE PONT POTIÉ

En mars, La Métro réalise des travaux de sécurisation du pont Potié. Pendant cette période le cheminement piéton s'effectuera d'un seul côté et les cycles devront rouler sur la chaussée. Plus d'infos : La Métro 04 76 59 56 33.



© Catherine Chapusot

Plaisirs de la glisse et du jeu aux accueils de loisirs

Glisser, garder l'équilibre, s'amuser... Les plus petits ont parfois hésité à lâcher les mains des animateurs, tandis que d'autres se sont élancés avec habileté sur la piste, le temps d'une matinée patinoire organisée pour les enfants de l'accueil de loisirs Paul Langevin. Une sortie, placée sous le thème de la Reine des neiges, pour s'initier aux joies du patinage, entre chorégraphies, petites chutes et éclats de rire ! Autre décor, autre ambiance, à l'accueil de loisirs du Murier, où les enfants ont participé à une grande après-midi jeu. Jeux d'intérieur et d'extérieur, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges.

À la tombée de la nuit

Samedi 20 janvier, en fin de journée, l'espace Paul Langevin de la médiathèque municipale a invité ses lectrices et ses lecteurs à participer à La nuit de la lecture, une initiative nationale originale destinée à promouvoir l'écrit et la lecture. Des textes produits lors des ateliers d'écriture À vos stylos citoyens ! ont été lus par Katia Bouchoueva, poétesse, Danielle Maurel, journaliste littéraire, Laurence Ramon, bibliothécaire, et mis en musique par Guillaume Paul, artiste et fondateur du Vox international théâtre.



5

Une conférence pour prévenir les chutes

C'est devant une assistance nombreuse et attentive que le professeur Pascal Couturier, gériatre, a déroulé sa conférence à l'Espace culturel René Proby. L'objectif ? « Faire passer des messages simples destinés à aider à éviter les chutes », à savoir, chercher ce qui va faire tomber et agir pour supprimer ce(s) risque(s). Proposée par le CCAS et introduite par Marie-Christine Laghrour, vice-présidente du CCAS, cette journée conférence-atelier avait d'autant plus de sens que l'on sait que la chute représente 86 % des accidents de la vie courante chez les plus de 65 ans !

La nouvelle déchetterie, c'est pour bientôt !

Ils s'étaient donné rendez-vous mardi 27 février rue Barnave, sur le chantier de la future déchetterie dite "nouvelle génération". Le maire, David Queiros, le président de la Métro, Christophe Ferrari, et son vice-président Georges Oudjaoudi, en charge de la prévention, de la collecte et de la valorisation des déchets, ont fait le point sur les travaux qui devraient se poursuivre jusqu'au mois de juin. D'ici cet été, les usagers devraient donc pouvoir disposer des quatorze nouvelles bennes de tri et d'une zone de réemploi dans une installation flambant neuve et spacieuse. D'autres équipements seront rénovés ou construits dans les prochaines années sur le territoire métropolitain.



Et de deux !

Happy Days est la deuxième micro-crèche qui s'est installée dans la commune, cette fois sur l'avenue Gabriel Péri. Elle a été inaugurée mardi 23 janvier en présence notamment de Michelle Veyret, première adjointe, Marine Bert, responsable de la structure, et de son équipe. Cette crèche privée diversifie ainsi l'offre d'accueil déjà présente sur le territoire, composée d'espaces petite enfance, de crèche, de haltes-garderies et de l'accueil familial.



Dessine-moi un mouton

Le Petit Prince, l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry, s'est invité du 6 au 24 février dans les quatre espaces de la médiathèque municipale où de très nombreuses animations ont permis aux plus petits, en cette période de vacances scolaires, de découvrir son univers tendre et poétique. Plusieurs temps forts étaient destinés aux enfants : P'tites histoires, p'tites comptines, histoires interplanétaires ou à bricoler, ateliers créatifs et manuels, concours de dessins.



Les JO d'hiver 1968... vus de Saint-Martin-d'Hères

Vendredi 23 février, à la médiathèque, il régnait comme un esprit... olympique ! En souvenir du 50^e anniversaire des JO d'hiver 1968, un Café-histoire sur les Mémoires et traces martinéroises de cet événement s'est tenu à l'espace Gabriel Péri. Au fil des photos sélectionnées par le secteur patrimoine et des anecdotes partagées par François Perez, alors rédacteur pour l'hebdomadaire Le Travailleur Alpin, les liens avec la ville sont apparus : l'usine Brun, fournisseur officiel de biscuits, les sportifs des pays de l'Est hébergés par des Martinérois, les bénévoles accueillis par les étudiants...

MISE CHERCHE BÉNÉVOLES

La Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi (Mise) recherche des bénévoles pour des séances d'initiation et/ou perfectionnement à l'informatique et de consolidation des savoirs (maths, français, comptabilité...). Contact : Mise, 121 av. Jules Vallès, 04 76 03 77 50.



LE LOGEMENT À SAINT-MARTIN-D'HÈRES, C'EST :

- >> 17 915 logements, soit près de 8 % des logements de la métropole.
- >> 86 % d'appartements (Métro : 77 %).
- >> 54 % de locataires (Métro : 47 %), dont 17 % de locataires publics (Métro : 16 %)
- >> 27 % de T1-T2 (Métro : 24 %) ; 39 % de T3 (Métro : 25 %) et 44 % de T4 et + (Métro : 50 %).

Saint-Martin-d'Hères mène de longue date une politique ambitieuse en matière d'habitat. Qu'il s'agisse des constructions nouvelles répondant aux attentes et conciliant développement durable, cadre de vie de qualité et proximité des services publics ; qu'il s'agisse de la rénovation du parc de logements anciens, publics et privés, ou encore de favoriser la mixité sociale et générationnelle, il est toujours question d'atteindre le juste d'équilibre.

Au dernier recensement, Saint-Martin-d'Hères affiche 38 500 habitants et 17 915 logements (données en vigueur au 1^{er} janvier 2018). Signes d'une croissance et d'une attractivité qu'elle a su préserver et développer au fil des ans en menant des politiques éducatives,

Soutenir la réhabilitation du logement social

En 2018, plusieurs résidences de l'ancien parc social locatif de la ville, cédé en 2011 à l'Opac 38, vont bénéficier d'importants travaux de réhabilitation : Potié (32 logements), Barbusse (18 logements) et Karl Marx (128 logements). La commune soutient ces trois opérations à travers une aide financière apportée au bailleur social afin de "minorer l'augmentation des loyers liés à ces travaux" (délibération du Conseil municipal).

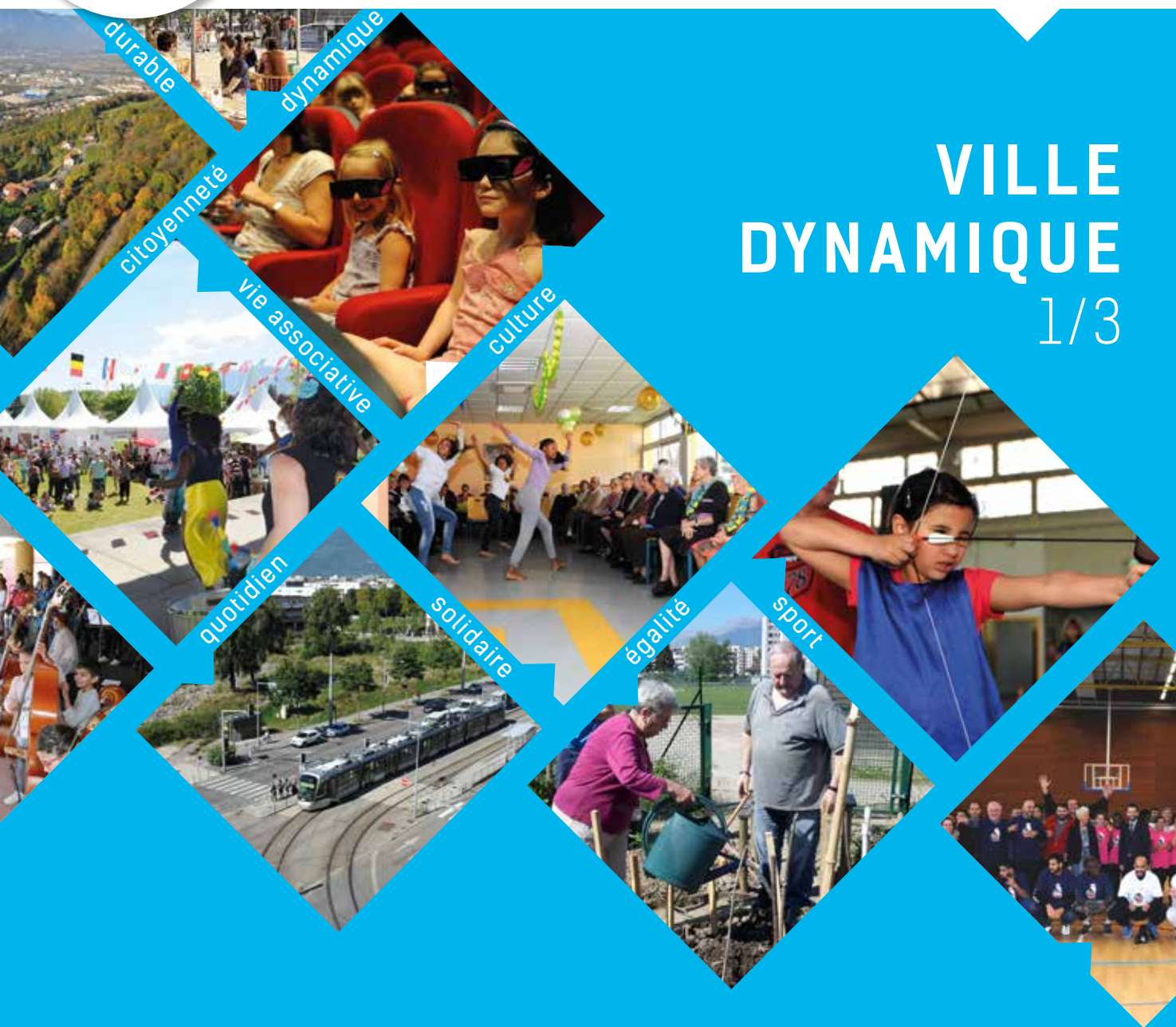
Les deux bâtiments de la résidence Potié sont en cours de travaux et leurs façades vont être isolées par l'extérieur et repeintes. Le chauffage urbain va remplacer les radiateurs électriques énergivores, avec à la clef une baisse des factures de chauffage et un meilleur confort. La



consommation énergétique devrait ainsi baisser de manière significative, passant de 337 kWh/m²/an à 96 kWh/m²/an après travaux. Quant aux deux autres résidences,

elles vont également faire l'objet d'une réhabilitation importante et d'une rénovation thermique de qualité. // FR

VILLE DYNAMIQUE 1/3



Dans les numéros de mars, avril et mai du magazine municipal, un dossier sera consacré au bilan et aux perspectives.

Organisés autour des trois thèmes que sont "ville dynamique", "ville durable et solidaire" et "ville d'avenir", ces dossiers mettent en lumière les principaux projets portés par l'équipe municipale depuis 2014. Il s'agit d'un point d'étape à mi-parcours présentant les réalisations, les projets pour les années à venir mais aussi les difficultés rencontrées. Si ces trois numéros ne peuvent être suffisants pour dresser une liste exhaustive des actions menées par la ville, c'est dans une logique de transparence qu'ils sont construits. Trois ans après les élections municipales, c'est l'occasion de faire le point sur le travail accompli par la majorité depuis 2014 et de présenter les orientations pour les années à venir. Ce premier numéro, intitulé "Ville dynamique", sera consacré à l'éducation, à la jeunesse mais également au sport, à la culture

et à la vie associative. Depuis le début du mandat, une large partie du budget municipal est consacrée à l'éducation et à l'émancipation.

Pour la majorité, une ville dynamique c'est une ville qui permet l'accès au sport pour toutes et tous, qui offre de bonnes conditions d'accueil dans les écoles et les crèches, qui permet à chaque citoyen d'avoir accès à la culture et encourage une vie associative plurielle et de qualité. Pour cela, il est nécessaire de soutenir et de travailler avec de nombreux partenaires : associations sportives et culturelles, parents d'élèves et acteurs locaux, etc.

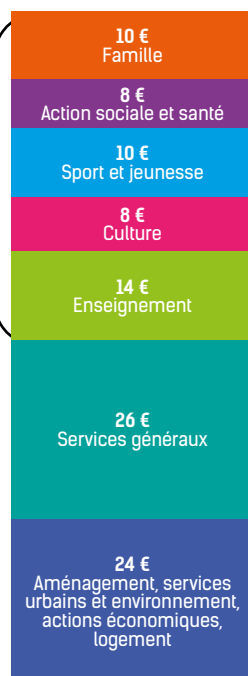
Bien vivre ensemble, s'épanouir à tout âge, voilà l'ambition qui est portée pour Saint-Martin-d'Hères, une ambition dont les principaux axes vous sont présentés dans ce dossier.

Être aux côtés DE NOS ENFANTS



Restauration scolaire Paul Langevin

Sur 100 € comment se répartissent les dépenses ?



ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE

DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ, DE BONNES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE ET D'ÉPANOUISSEMENT

Axe fort des engagements de l'équipe municipale, la rénovation des crèches et des écoles se poursuit avec pour objectif d'offrir de bonnes conditions d'accueil et de travail. L'effort se porte aussi sur l'encadrement et sur l'organisation des rythmes scolaires dans un travail en lien étroit avec les institutions et les parents d'élèves, dont l'objectif principal reste l'adéquation avec les besoins de l'enfant.

L'épanouissement commence dès le plus jeune âge mais cela demande des équipements adaptés et de qualité. C'est dans cet objectif que la crèche Romain Rolland a vu sa capacité d'accueil augmenter, ou encore qu'un quatrième RAM (relais d'assistantes maternelles) a été ouvert, afin de conforter un service d'accompagnement qui place l'enfant au cœur de ses préoccupations.

Pour les plus grands aussi, la rénovation des équipements se poursuit avec l'agrandisse-

ment du groupe scolaire Henri Barbusse, la mise en conformité de l'école élémentaire Voltaire ou encore la réhabilitation de l'école maternelle Joliot-Curie.

Dans les années à venir, l'amélioration des crèches et des écoles se poursuivra. En effet, dans le cadre du schéma directeur, des réflexions sont en cours sur l'agrandissement de l'école élémentaire Joliot-Curie, en conformité avec l'agrandissement de la maternelle et de l'arrivée du nouveau quartier Daudet. La mise aux normes de l'école Paul Vaillant-Couturier et l'agrandissement du restaurant scolaire, au vu de la hausse des effectifs, sont aussi prévus. Et enfin, la démolition et la reconstruction de l'école élémentaire Paul Langevin sont à l'étude.

Au-delà de la qualité des lieux d'accueil, l'organisation des rythmes scolaires joue également un rôle primordial. En 2014, l'enjeu était de travailler à ce que leur réali-

sation soit un atout pour nos enfants. C'est pour cela que l'application de la réforme des rythmes scolaires a toujours été étroitement liée au Projet éducatif territorial (PETD) qui garantit une qualité éducative des activités périscolaires proposées, en adéquation avec les besoins de l'enfant et en cohérence avec les projets des écoles.

Enfin, suite à l'assouplissement des rythmes scolaires de 2017, l'équipe municipale a décidé de prendre le temps d'analyser, de concerter et d'ajuster les rythmes avec toujours, pour seul objectif, l'intérêt de l'enfant.

Si le travail doit se poursuivre, depuis 2014, nous scolarisons désormais 3 fois plus d'enfants de moins de 3 ans en partenariat avec l'Éducation nationale. La ville a également investi dans des aménagements adaptés aux besoins et a renforcé les équipes d'Atsem afin de permettre une fois de plus un accueil dans de bonnes conditions.



École Henri Barbusse

ET DE NOS JEUNES

JEUNESSE ET CULTURE

UNE VILLE DYNAMIQUE EST UNE VILLE OÙ L'ON PRÉPARE L'AVENIR DES JEUNES

Les moins de 25 ans sont au centre des attentions et au cœur des investissements de la collectivité. La majorité municipale a fait de la jeunesse une de ses principales priorités. Elle conduit une politique ambitieuse pour donner leur juste place aux jeunes au sein de notre société, pour encourager leur engagement citoyen et leur insertion.

Jeunes accueillis au Pôle jeunesse

2 191 jeunes accueillis



2015

2 455 jeunes accueillis



2016

3 208 jeunes accueillis
+ 525 contacts numériques



2017

De nombreuses actions et initiatives sont organisées, tant dans le domaine de la culture, du sport, des loisirs que dans ceux de l'éducation et de la formation. Le Pôle jeunesse, lieu de référence et de rencontre incontournable, permet de rendre cohérente et lisible la politique menée en direction des 9 924 jeunes Martinérois âgés de 15 à 25 ans. Prendre en compte leurs aspirations et leurs préoccupations, favoriser leur expression, l'exercice de leurs droits et de leur citoyenneté, co-construire pour et avec eux des projets, être leur partenaire pour les aider à s'accomplir et s'épanouir, c'est tout simplement l'enjeu pour notre avenir et celui de notre société.

En 2017, l'événement "En place !", projet co-construit par la ville, la Rue est vers l'Art, la MJC Bulles d'Hères et de nombreux jeunes, a donné toute son importance à une jeunesse qui participe, qui bouge, qui a des idées, une jeunesse qui prend part à la vie de la cité. Sensibiliser aux questions de société est un axe fondamental de notre politique avec la volonté de favoriser l'émancipa-

tion, l'expression et la participation des jeunes dans tous les domaines. L'avenir de Saint-Martin-d'Hères ne peut être pérenne si nous ne prenons pas en compte avec justesse leurs attentes, leurs besoins et leurs talents et c'est dans ce sens que se poursuivra la politique portée par la majorité municipale.



Inauguration de l'Espace culturel René Proby



CRC Erik Satie

Culture, une politique ambitieuse

Inauguré en 2015, l'Espace culturel René Proby constitue un équipement majeur de la vie de quartier, renforçant le tissu associatif et le lien social entre les générations.

Projet participatif avec une forte dimension innovante, il est venu renforcer et diversifier l'offre culturelle martinéroise. Avec la médiathèque, l'Espace Vallès, Mon Ciné, L'heure bleue mais également le conservatoire à rayonnement communal Erik Satie et ses

remarquables Orchestres à l'école Henri Barbusse et Paul Bert, la ville s'est résolument engagée à promouvoir une culture accessible à tous. Cette dynamique doit nous inciter à être encore plus curieux, critiques, innovants et toujours solidaires : la gratuité d'accès à la médiathèque

pour les enfants et les jeunes est l'une des réponses à ce défi de même que la mise en place du parcours culturel qui consiste à offrir une invitation aux élèves de Saint-Martin-d'Hères afin de goûter gratuitement au plaisir du cinéma et pour 2018, à celui du spectacle.

L'équipe municipale réaffirme ainsi sa priorité à l'éducation artistique et culturelle et, partout dans la ville, veille à porter une culture de proximité vivante et riche d'expériences individuelles et très souvent collectives, terreaux de la citoyenneté, de l'émancipation et du vivre ensemble.



Course des 10 km de Saint-Martin-d'Hères

VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

UNE VILLE QUI PERMET L'ACCÈS AU SPORT À TOUTES ET À TOUS

Enjeu majeur de notre action, cela se concrétise par la mise en œuvre d'animations sportives à destination de tous les publics, mais aussi en direction des scolaires en partenariat avec les associations sportives et l'Éducation nationale.

Cela signifie aussi la mise en place d'une politique tarifaire adaptée aux usagers ; une gestion rigoureuse des équipements sportifs municipaux répondant aux besoins ; un accompagnement des clubs sportifs avec la signature, dès la saison 2017-2018, des contrats triennaux s'inscrivant dans le cadre du pacte sportif et le renouvellement de notre soutien à l'Office municipal des sports (OMS).

Dès le début du mandat, a été organisé l'événement "La santé au cœur du sport" qui a donné lieu à des échanges entre de nombreux partenaires et les Martinérois. Autre engagement tenu, la réhabilitation de la piscine municipale, offrant un équi-

pement de proximité plus agréable et fonctionnel, respectant les normes d'accessibilité, et qui a enregistré pour la saison estivale 2017 près de 16 000 entrées. Le sport à Saint-Martin-d'Hères, c'est enfin 35 associations, 3 600 adhérents dans les clubs sportifs, 75 lieux de pratiques sportives, 1 833 élèves pratiquant le sport scolaire, 1 662 enfants inscrits à l'École municipale des sports (EMS), 800 enfants inscrits au sport périscolaire, 1 041 adultes et seniors inscrits au sport loisirs.

Mais Saint-Martin-d'Hères est également riche de l'ensemble de ses 230 autres associations, qu'elles soient culturelles, humanitaires, citoyennes, d'éducation populaire, toutes vectrices de lien social. L'équipe municipale soutient fortement une politique de développement du bénévolat et de l'engagement associatif. Ainsi, les subventions ont été préservées. 2016 a vu l'inauguration de l'espace

Renaudie, qui est venu conforter le travail des bénévoles. La participation citoyenne, et en particulier celle des associations, continuera d'être favorisée avec de nouvelles collaborations aux événements de la ville : parc en fête, semaine du développement durable, foire verte du Murier, marché de Noël.

Instaurer une relation durable et lisible entre la ville et le monde associatif, assurer une solidarité entre les habitants et la commune, mobiliser et valoriser les ressources locales, encourager la participation des Martinéroises et des Martinerois à la vie locale, instituer une culture de partenariat, de partage et de confiance mutuelle, tels sont les objectifs de l'équipe municipale.

2017-2018 des subventions préservées !



Montant des subventions aux clubs sportifs : 616 050 €

Montant des subventions au monde associatif : 864 710 €



Forum des associations

Habitat, le juste équilibre !

environnementale, culturelle et sociale fortes, avec un service public conséquent et performant. Signes également d'une politique de l'habitat dynamique, qui place toujours l'intérêt des Martinénois au centre des orientations et des décisions.

Agir sur tous les fronts

MurMur, Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), Programme opérationnel préventif d'accompagnement des copropriétés (Popac), mais aussi écoquartier Daudet, réhabilitation de la résidence Champberton... L'équipe municipale met en œuvre tous les leviers permettant de mener une politique de l'habitat offensive, capable de répondre aux besoins de la population – 4 000 demandes de logement

pour Saint-Martin-d'Hères, 15 000 pour l'ensemble de la métropole –, et aux enjeux sociaux et sociétaux. Cet engagement fort et réel est d'autant plus essentiel que le logement est devenu le poste majeur du budget des ménages, pesant pour près de 25 % dans la consommation et plus de 40 % pour les plus modestes.

Construire et soutenir la réhabilitation du parc existant

Il s'agit aussi de poursuivre le développement harmonieux de la commune tel que défini dans le Plan local d'urbanisme, tout en visant les objectifs que s'est fixée la ville dans le Plan local de l'habitat (PLH). Ainsi, il est proposé au PLH de produire 1 260 logements (210 par an) dont 290 logements locatifs sociaux, sur la période 2017-2022 : 884 constructions

neuves et 316 démolitions-reconstructions de logements spécifiques. Concernant le parc privé, la municipalité s'est engagée à poursuivre son soutien aux copropriétés fragilisées et prévoit de participer à la réhabilitation de 1 000 logements dans le cadre de MurMur2 et de 4 à 5 copropriétés dans le cadre d'OPAH. Pour le parc public, l'aide de la ville portera sur 550 logements. L'ensemble de la politique habitat veille également à produire des logements diversifiés, tant du point de vue des typologies (forte demande de T2) que des loyers, afin de répondre aux besoins de la population et aux objectifs de mixité sociale. // NP

Popac

Agir en amont pour les copropriétés en difficulté

Le Popac (Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés) est un nouveau dispositif qui permet d'accompagner les copropriétaires pour la réalisation de travaux de réhabilitation. Saint-Martin-d'Hères est la première commune de l'agglomération à le mettre en place, il va concerner dix-huit copropriétés du quartier Renaudie.



© Catherine Chapuisot

privées qui se dégradent afin d'éviter que les difficultés ne s'accroissent et ne deviennent insurmontables. En agissant en amont auprès des copropriétés manifestant des signes de fragilité, le Popac permet d'apporter des solutions et de soutenir toutes les démarches de prévention. Dix-huit copropriétés du quartier Renaudie sont concernées par ce programme, soit 226 logements. Une étude de cadrage renforcée, menée par la ville, a permis de définir les modalités d'accompagnement. Ce programme, d'une durée de trois ans, va permettre de former

les copropriétaires, d'établir avec eux une feuille de route des travaux à accomplir, d'apporter des aides financières pour des conseils juridiques en vue de résorber les dettes éventuelles. Le Popac prévoit également d'aider les copropriétés à s'organiser entre elles pour minimiser les coûts et éviter de mettre en difficulté les ménages modestes. Au final, il s'agit bien d'accompagner en amont les copropriétaires, de façon globale, afin que toutes les conditions soient réunies pour mener à bien les travaux. // GC

Le renouvellement urbain de la ville s'ordonne autour de la création de nouveaux logements, du maintien des secteurs d'activités et de l'attractivité résidentielle qui passe, entre autres, par la réhabilitation du parc immobilier ancien. C'est

sur ce dernier point qu'intervient le Popac. Porté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et copiloté par Saint-Martin-d'Hères et la Métro, ce dispositif repose sur l'action préventive. Il permet d'intervenir dans des résidences

LE POPAC CONCERNE :

18 copropriétés du quartier Renaudie

soit 226 logements

Les copropriétés B22, B30A / B30B et G7 Est sont les premières concernées par ce dispositif.

Habitat de demain Relever les défis aujourd'hui !

Repenser l'habitat pour mieux vivre dans son logement tout en préservant l'environnement. C'est l'une des orientations prises par l'équipe municipale afin que chaque nouvelle construction réponde aux attentes des habitants et aux enjeux de l'habitat de demain. Le projet de l'écoquartier Daudet en est le parfait exemple.

Si la construction des 435 nouvelles habitations répond à une demande croissante, le futur écoquartier Daudet s'inscrit surtout dans une logique d'aménagement durable, favorisant de nouvelles pratiques dans la construction comme dans l'usage.

Nouveaux enjeux, nouvelles approches

Une attention toute particulière a été portée sur la présence de la nature : toitures et grands espaces végétalisés, vue sur l'ensemble des massifs montagneux environnants, jardins familiaux à proximité... Un cadre de vie préservé jusqu'à la conception des logements et optimisé sur le plan environnemental, que ce soit dans l'orientation des bâtiments pour bénéficier d'un ensoleillement maximum



Le futur écoquartier Daudet en cours de construction, au pied des massifs et des jardins familiaux.

et mieux faire circuler l'air, dans le choix du chauffage urbain (dont 50 % d'énergie est renouvelable) ou dans la gestion des eaux pluviales (réutilisées, entre autres, pour l'arrosage). Quant aux partenaires, publics comme privés, ils se sont engagés dans des chantiers respectueux de l'environnement et des riverains.

Côté logements, ils sont diversifiés (du T2 au T5), disponibles en accession sociale ou privée, et locatif social à un prix inférieur à celui du marché (avec notamment une TVA à 5,5 %) tout en offrant des prestations de qualité (terrasse extérieure, cellier, etc.).

La dimension sociale est également très forte, avec l'implication des habitants tout au long du projet, et même après. Cela se concrétise par l'ambition de faire naître un habitat participatif, un immeuble intergénérationnel où les personnes âgées pourront compter sur la solidarité des voisins, des espaces communs partagés (terrasses, jardins...). Tout a été pensé pour que les habitants se rencontrent, qu'ils bénéficient d'un cadre de vie agréable, de commerces, d'équipements et des transports en commun à proximité. Le but étant de limiter l'impact environnemental de ces constructions et de leurs usagers. // SY

Informar les résidents : une priorité de la ville

Au-delà des projets conduits par la ville, des programmes immobiliers portés par des promoteurs ou des bailleurs voient le jour sur le territoire, sur des terrains privés. Autorisés par la ville après instruction des demandes de permis de construire (compatibilité avec le Plan local d'urbanisme...), ces programmes sont également présentés aux habitants des secteurs concernés. Une démarche voulue par l'équipe municipale afin qu'une information complète soit donnée aux riverains, que les échanges contribuent à lever les éventuelles



incompréhensions, voire que des remarques puissent être prises en considération et fassent évoluer les projets dans l'intérêt général.

Ainsi, par exemple, le programme de réalisation de 41 logements avenue Jean Jaurès a réuni habitants, promoteur, élu et techniciens

municipaux en Maison communale, et celui prévoyant 31 logements au 1 rue Emile Combes a donné lieu à plusieurs rencontres constructives. Dans le même esprit d'ouverture et de transparence, la reconstruction prévue de la résidence Adoma (134 logements), rue Jean-Jacques Rousseau, a fait l'objet d'une réunion avec l'Union de quartier Portail Rouge et a permis d'aborder la gestion du chantier, les aspects architecturaux et paysagers, la réalisation, à terme, d'un passage piétons/cycles... // NP

MONTANT DES AIDES DE LA VILLE POUR MURMUR 2

- Revenu d'un ménage inférieur ou égal à 25 517 € / an : aide de la ville de 20 %
- Revenu d'un ménage inférieur ou égal à 32 710 € / an : aide de la ville 15 %
- Revenu d'un ménage inférieur ou égal à 37 210 € / an : aide de la ville 10 %

S'engager en faveur de la réhabilitation des logements anciens

À Saint-Martin-d'Hères, on réhabilite plus que l'on construit. Parce que rénover les logements anciens, c'est améliorer le cadre de vie, mieux vivre au quotidien, faire baisser les factures d'énergie, préserver l'environnement et maintenir l'attractivité résidentielle. Mais le coût de ces rénovations est souvent un frein. Afin de favoriser la mise en place de ce type de travaux pour les copropriétés privées, la ville et la Métro s'engagent à soutenir financièrement et à accompagner les propriétaires. La campagne MurMur2, prend le relais du premier MurMur, lancé en 2010. Ce dispositif propose des aides, à la fois collectives et individuelles (en fonction des revenus), pour la rénovation thermique des copropriétés privées construites entre 1945 et 1975. Tous les propriétaires de logements privés, qu'ils soient en copropriété ou en maison individuelle – c'est l'une des nouveautés de MurMur2 – peuvent y prétendre. À Saint-Martin-d'Hères, 1 167 logements ont déjà bénéficié de la campagne MurMur. Quant aux Opah (Opérations programmées d'amélioration de l'habitat), elles concernent les copropriétés qui doivent effectuer des travaux lourds de mise aux normes des parties communes. Ce dispositif propose une ingénierie et des aides financières en fonction des revenus des occupants. // GC

Plus d'informations : www.lametro.fr



© Catherine Chagnusot

À Saint-Martin-d'Hères,
13 copropriétés soit
1 167 logements ont bénéficié
du programme MurMur1.

Brahim
Cheraa



Adjoint habitat,
patrimoine
et sécurité des bâtiments

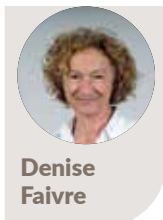
« L'une de nos premières préoccupations est l'habitat. Elle est aussi celle de nombreux Martinérois, habitants de la métropole et de France, qui ont un besoin vital de se loger, que ce soit dans le parc privé ou public. Les 4 000 demandes de logements pour le seul territoire martinérois, les attentes de décohabitation sont autant d'enjeux qui nous poussent à construire. D'ailleurs, pour être compatible avec le Schéma de cohérence territoriale (Scot), Saint-Martin-d'Hères doit produire 210 logements par an !

Lutter contre l'étalement urbain est un autre axe fort de notre politique d'habitat. Aussi, nous faisons le choix d'une densification qualitative, au plus près des services et des transports publics, pour éviter de consommer un foncier précieux. Dans le même temps, les constructions nouvelles n'excèdent pas cinq ou six étages, prennent en considération l'environnement immédiat afin de maintenir une cohérence, un équilibre urbain. Chaque projet répond également à une volonté d'accueillir les nouveaux habitants dans de bonnes conditions et d'améliorer le cadre de vie des Martinérois. Cela passe par l'aménagement d'espaces publics, la création de pôles de centralités commerciales, la rénovation d'espaces et d'équipements publics.

Enfin, parce que nous refusons que Saint-Martin-d'Hères soit une ville à deux vitesses et que nous sommes convaincus qu'améliorer le parc ancien, c'est améliorer le parc communal, rendre du pouvoir d'achat aux habitants avec la maîtrise des charges et embellir le cadre de vie ; nous portons une attention particulière à tous les logements, privés ou publics. Depuis de longues années, nous soutenons les opérations de rénovation et de réhabilitation. Ainsi, la ville a consacré 1,3 million d'euros d'aides dans le cadre de MurMur1 et nous prévoyons de soutenir 1 000 logements privés avec MurMur2. Nous travaillons aussi avec les partenaires bailleurs sur leurs projets de réhabilitation. Au final, conformément aux objectifs fixés par notre Plan local de l'habitat, nous rénovons et réhabilitons deux fois plus que nous construisons ! C'est bien l'ensemble de la politique d'habitat que nous menons qui fait de Saint-Martin-d'Hères une ville attractive et solidaire. » // Propos recueillis par NP

Le contenu
des textes publiés
relève de l'entière
responsabilité
de leurs rédacteurs.

COULEURS SMH (ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)
groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

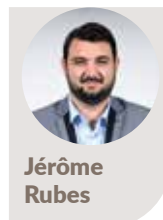


Denise
Faivre

Neyrpc : respectons
les demandes d'évolution et les
propositions des habitants

Face aux écrits violents, voire insultants, de la majorité municipale contre ceux qui expriment des critiques au projet actuel Neyrpc : « un coup de poignard dans le dos » (Dauphiné Libéré) et « une poignée d'illuminés » (SMH Ma ville), notre réponse, constructive et argumentée, s'appuie sur les 202 contributions envoyées par mél pour l'enquête publique, écrites en majorité par des martinérois. 77 % souhaitent un autre projet que celui proposé. Ces habitants veulent un projet qui réponde à leurs besoins, pas un pari risqué sur un immense centre commercial alors que ce modèle est en péril. Ils attirent l'attention sur les problèmes de circulation et de nuisances qui ont été largement sous estimés. Ils demandent que les problèmes de pollution soient traités (notamment les sols). Ils espèrent que l'avis de l'enquête publique contraindra au respect des règles : le projet présenté comporte 24 000 m² de surface de vente au lieu des 8 000 autorisés. Et pas un seul m² de surface végétalisée. Il est tellement sur dimensionné en commerces qu'il en devient métropolitain. Les habitants dénoncent le peu d'imagination sur cette partie de notre ville abandonnée à un promoteur privé. Ils font de nombreuses propositions de nouvelles activités, intelligentes, réalistes, porteuses d'emploi et au service des Martinérois, sur ce site si bien situé. Écoutons-les, et par un dialogue constructif, faisons évoluer ce projet Neyrpc.

GRUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS
groupe-communistes-et-t-apparentes@saintmartindheres.fr

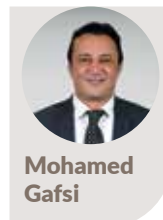


Jérôme
Rubes

Macron, son ennemi c'est
le logement social

Chacon sait que le logement constitue un besoin indispensable. Le taux d'effort des ménages n'a cessé d'augmenter, ces dernières décennies, pour atteindre presque 25 % de leurs revenus. Le logement social est le principal acquis populaire pour s'opposer à cette logique du profit, non seulement pour ceux qui y résident, mais aussi pour tous en limitant la flambée du marché privé. La méthode Macron est particulièrement vicieuse. Il s'attaque aux aides personnalisées au logement (APL) perçues par les foyers les plus modestes : Dans un premier temps, en août 2017, il a annoncé leur baisse de 5 euros par mois, soit une ponction totalement injuste de 60 euros par an. Dans un 2^e temps, pour 2018, il prévoit une amputation de 50 à 60 euros par mois (soit environ 720 euros par an !) pour les ménages résidant dans le parc social. L'argument avancé, qu'il faut baisser les APL parce qu'elles font monter les prix des loyers est complètement fallacieux. Dans le secteur HLM, les loyers sont encadrés. Privés de ressources, les bailleurs sociaux vont réduire leurs dépenses d'encadrement, d'entretien, retarder les réhabilitations, etc. aux dépens de tous les locataires. Cette politique est grave pour toute la situation du logement. Aujourd'hui, plus de 75 % de la population martinéroise pourrait prétendre à un logement social, c'est pourquoi nous en favorisons la production (taux de 35 %). Nous répondons à un besoin essentiel que Macron met à mal.

GRUPE LES RÉPUBLICAINS
groupe-les-republicains@saintmartindheres.fr



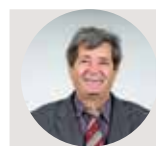
Mohamed
Gafsi

TRAVAUX : Garants des deniers publics

Lors du dernier conseil municipal du mois de février, notre groupe a soulevé un problème concernant des travaux du groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier. Nous avons déjà alerté la majorité sur les excès concernant la maîtrise d'œuvre lors de la réfection de la piscine municipale, et cette fois ci il faut bien avouer que nous atteignons des sommets en matière de dépassement de marchés initiaux, ainsi qu'en rémunérations. Alors que le marché a été passé avec le maître d'œuvre pour un montant prévisionnel de travaux hors taxes, de 1 095 000 euros et une rémunération exorbitante pour ses services de 12,8 % soit 140 000 euros, un avenant nous a été proposé qui fixe désormais les travaux toujours provisoirement à 1 391 559 euros faisant passer la rémunération à 178 119,55. Ce sont plus de 213 000 euros TTC qui devra déboursier la commune uniquement pour la partie maîtrise d'ouvrage et un dépassement encore provisoire de 30 000 euros. Ce sont donc près de 2 millions d'euros qui seront dépensés au lieu de 1,5 millions non pas pour agrandir ou bien rénover tout le groupe scolaire, mais pour une mise en sécurité incendie et son accessibilité ! il n'y a, non plus un fossé, mais un précipice qui sépare les paroles et les actes de ceux qui nous gouvernent, qui font soit preuve de laxisme, soit d'incompétence face au monde du travail qui plus que jamais est à géométrie variable. Nous ne serons néanmoins pas les complices de cette mascarade !

GROUPE SOCIALISTE

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

**Giovanni Cupani****Du Rififi à droite**

Le Conseil municipal du 28 février s'est déroulé sereinement, avec son lot de petits pics des oppositions contre la majorité, mais le coup d'éclat a eu lieu au moment du vote pour les désignations des élus au conseil d'administration du CCAS suite à la démission de deux élus. Toutes les sensibilités politiques, excepté Mme Wassfi et M. Denizot, ont déposé leur liste.

Comme elle l'a fait savoir par voix de presse, Mme Wassfi vient d'adhérer au groupe Les Républicains en soutien à L. Wauquiez. Par conséquent, nous aurions pu penser quelle voterait pour la liste de M. Gafsi, groupe représentant les Républicains au Conseil municipal. Au moment du dépouillement une surprise ! Tous les groupes politiques représentés ont eu le nombre de voix correspondant à leur nombre de sièges soit : LREM 4, la majorité 26, le groupe Les Républicains 2, mais le groupe Couleurs SMH, 5 inscrits mais 7 voix. En effet, Mme Wassfi et M. Denizot ont voté pour Couleurs SMH qui obtient ainsi 2 représentantes au lieu d'une, au détriment du groupe Les Républicains. Les tractations qui ont eu lieu en coulisse présumant d'un rapprochement (politique) entre les Verts et une droite dure. Cette union a eu pour effet de "chasser" Mme Agnès Buscayret (L.R) alors qu'elle avait fait du bon travail et qu'elle était très assidue aux conseils d'administration. Si c'était un film, cela aurait pu s'appeler : "Règlement de compte à OK Corral" et on pense qu'il sera suivi par "Les tontons flingueurs". Nous, groupe Socialiste, déplorons et condamnons ce type de manigance, qui a été réalisé par des groupes qui faisaient croire qu'ils étaient au-dessus du panier.

GROUPE PARTI DE GAUCHE

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr

**Thierry Semanaz****Le gouvernement oublie la Police de Sécurité du Quotidien pour l'agglomération. Quelle honte !**

Le 8 février, le ministre de l'intérieur, a dévoilé les départements et les quartiers des villes qui sont retenus pour expérimenter la nouvelle PSQ (police de sécurité du quotidien). Les deux critères prioritaires qui ont amené à ces choix, sont : « *une délinquance marquée et l'importance des trafics et des incivilités* » ; il s'agit de « *30 quartiers de reconquête républicaine* ». Ces 30 quartiers bénéficieront de 15 à 25 policiers supplémentaires sur la zone reconnue et cela à l'issue de deux vagues d'arrivée de renforts : 15 quartiers à partir de septembre 2018 et les 15 autres à partir de janvier 2019.

La ville de Saint-Martin-d'Hères (au coté des villes d'Echirolles et de Grenoble) avait reçu la garantie d'Emmanuel Macron d'être retenue dans ces 30 quartiers. Or, bien évidemment, cela ne fut pas le cas et c'est une véritable honte ! Évidemment, l'exclusion de l'expérimentation des quartiers des communes de Grenoble, Saint-Martin-d'Hères et Échirolles a surpris et agité le microcosme politique. La plupart des responsables politiques ont exprimé leurs regrets de cette situation, seuls les habitués de la politique politicienne la plus basique ont expliqué que c'était la faute du maire de Grenoble et des deux maires communistes. La situation de l'agglomération grenobloise est extrêmement critique concernant les trafics. Toute la France le sait. Le ministre considère que c'est moins pire qu'ailleurs ! Pas du tout. La raison pour laquelle nous n'avons pas été retenus n'est qu'une raison purement politicienne et cela est terriblement préjudiciable pour nos populations.

GROUPE SAINT-MARTIN-D'HÈRES AUTREMENT

groupe-saint-martin-dheres-autrement@saintmartindheres.fr

**Asra Wassfi****Sport au féminin : la réalité**

La métropole et la commune ont pour thématique sportive : Sport au féminin. Et chacun s'en enorgueillit de dire que chez lui, les femmes font du sport.

En bien, c'est faux. Il y a effectivement des communes où on voit plus de femmes courir comme à Meylan, mais pas d'autres. De même pour les jeunes filles, il y a des familles où on fait du sport mais pas d'autres. Le sport chez les filles a même reculé dans les communes ghettoisées. La maîtrise de la natation recule chez les enfants et surtout chez les filles dans notre commune. La nouveauté : les sports qui fonctionnent chez les filles sont les sports de combat. Est-ce à cause de l'insécurité ? A chaque époque ses sports ? Certains sports collectifs vecteurs de valeurs d'entraide et de réussite collective sont boudés. Et encore plus pour les filles. Ajoutons à cela la difficulté à trouver des bénévoles pour les clubs. Car le sport, c'est comme tout : du travail, de l'investissement, de respect. Nous militons pour des actions municipales offensives en matière d'information auprès des familles et des jeunes filles, car le sport, c'est l'inclusion de tous. Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'entendre dire « Moi, courir, ce n'est pas possible, il y a trop de gens louches pour courir en sécurité » ou « mes parents ne veulent pas que j'aille au sport car il y a des garçons ».

Au-delà de l'équilibre santé, la pratique du sport montre aussi le niveau d'égalité femme/homme qu'il y a sur un territoire.

GROUPE SMH A DES ATOUTS POUR RÉUSSIR

groupe-smh-a-des-atouts-pour-reussir@saintmartindheres.fr

**Philippe Charlot****Projet Neyrpic : retour vers le XXème siècle**

Le projet Neyrpic démontre par l'absurde que la majorité actuelle n'a toujours pas compris l'évolution de notre société. Alors qu'elle affiche des valeurs progressistes d'émancipation par rapport au consumérisme, son projet majeur dont l'élaboration remonte à plus de dix ans est un centre commercial pompeusement baptisé pôle de vie. Quel symbole que de laisser ce lieu idéalement placé entre le domaine universitaire et la mairie au seul commerce. Ce projet concentre tout ce qu'il ne faut pas faire lorsque l'on souhaite moderniser la ville. Décision unilatérale de la majorité sur l'avenir de la zone, pas de co-construction avec les habitants de l'avenir de cette zone stratégique pour la ville, s'appuyer sur une vision commerciale datant d'avant l'essor du commerce sur internet, laisser le promoteur décider de l'avenir architectural du site, pas de vraie prise compte des impacts environnementaux (augmentation du trafic automobile, de la pollution de l'air, des nuisances sonores,...), information des habitants à minima une fois que tout est prêt.

Sans les différents recours qui ont retardé le projet la situation serait encore pire car la première version validée par la majorité aboutissait à la destruction du patrimoine historique que représente Neyrpic.

Il est encore temps de tout arrêter et de décider avec tous les habitants du projet à bâtir sur cette zone.

Isère Habitat vous propose 2 adresses à Saint-Martin-d'Hères



Duo Garden

Derniers
T3 disponibles

à partir de

132 000€*

(Lot N°C204)

**1 dernier local
à vendre**



Orphée & Eurydice

Travaux en cours

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

*Sous conditions de plafond de ressources et stationnement en SUS d'une valeur de 6000€ résidence Orphée et Eurydice



ekosport
OUTDOOR EKOSYSTEM

EKOSPORT ST MARTIN D'HÈRES
NOUVEAU MAGASIN !

1000M² DE MONTAGNE

100% MARQUES !

30 Avenue Gabriel Péri
SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Horaires d'ouverture:
Lundi au Samedi : 9h30-19h00

Retrouvez tous nos produits sur
www.ekosport.fr



TRAVAUX
TRV
PUBLICS

**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

Génie civil
Canalisateur de France



EAU SOUS PRESSION

ASSAINISSEMENT

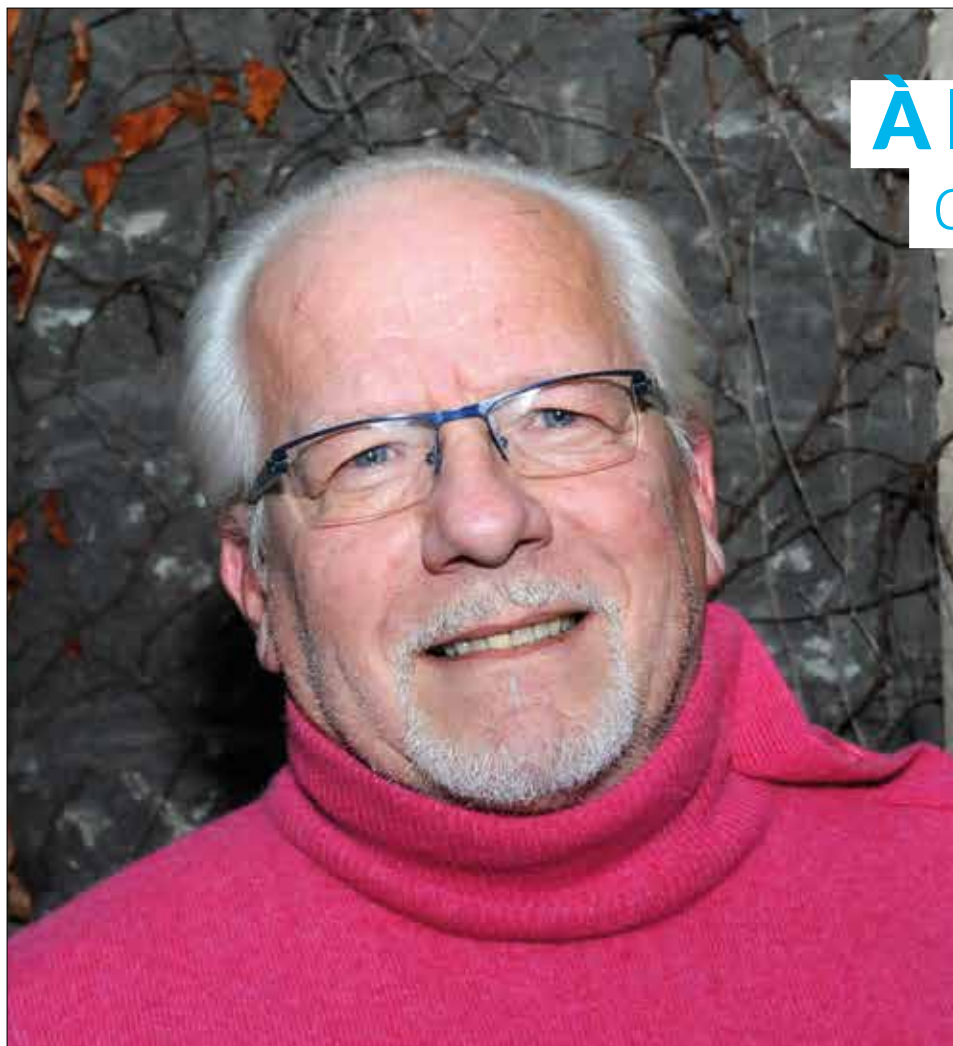
**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org



Dominique Gardeur

À la croisée des autres

On l'appelle "Domi". Animateur, correspondant de quartier à la GUSP, il est devenu au fil des ans une figure locale de Saint-Martin-d'Hères. Aujourd'hui, il prend une retraite bien méritée après avoir arpenté, pendant près de 40 ans, les quartiers de la ville, sans jamais rien perdre de son énergie et de son engagement auprès des habitants.

Né à Paris, il a grandi à Saint-Ouen entouré de ses dix frères et sœurs. « Je garde de très beaux souvenirs de ma jeunesse. J'ai beaucoup fréquenté le centre de loisirs de mon quartier. J'ai découvert le ski, l'escalade, le canoë... c'était essentiel pour me canaliser à l'époque ! » Il se souvient aussi des célèbres Puces de Saint-Ouen, où son père travaillait. C'est peut-être dans ce marché foisonnant qu'il a développé ce sens du contact, cette insatiable curiosité des autres qui a toujours poussé Dominique Gardeur à découvrir d'autres personnes, d'autres lieux, d'autres régions. « J'étais en banlieue parisienne. J'avais besoin de partir et c'est le foot qui m'a permis de le faire. » Car Dominique et le foot, c'est une longue histoire. Une passion qui l'a « amené partout... »

Du centre de formation en banlieue parisienne afin de devenir professionnel jusqu'à Montauban, où il va effectuer son service militaire, « chez les parachutistes » ! Puis il laisse le Sud-Ouest pour suivre un ami jusqu'en Isère. C'est donc par hasard qu'il va se retrouver à Saint-Martin-d'Hères. Dès son arrivée, il intègre le club de foot Henri-Maurice.

« Ce club est devenu une deuxième famille, il y avait beaucoup de ferveur ! » En parallèle de ses activités sportives, Dominique Gardeur enchaîne les petits boulots. Autodidacte, il aime dire qu'il « a suivi l'université de la rue ! »... mais aussi la route de l'Amérique latine ! À 20 ans, le jeune homme n'a pas épanché sa soif d'aventures et de découvertes. Sac à dos sur l'épaule, il part à nouveau, direction le Brésil. Un périple d'une année où, entre pe-

“ La proximité est indispensable pour instaurer une relation de confiance avec les gens ”

tites galères et grands bonheurs, Dominique apprend, découvre, grandit. Lorsqu'il revient à Saint-Martin-d'Hères, il ouvre une nouvelle page de sa vie, en découvrant le métier d'animateur. « J'ai toujours eu un bon relationnel avec les jeunes, ainsi qu'un goût pour la transmission que j'ai développé à travers la pratique du sport. Le directeur de la MJC Sud de l'époque m'a alors proposé un poste comme animateur. » Un métier qui deviendra une passion et qu'il ne quittera plus. « J'aime être sur le terrain, en contact direct avec les jeunes. Monter des projets, créer une émulation. Porter des valeurs auxquelles je crois, comme le respect, la solidarité. » En 1992, il devient correspondant de quartier à Renaudie, puis aux Eparres. Au fil des années, il a su tisser des liens avec les habitants. « Je connais les familles, j'ai vu grandir les enfants. La proximité est indispensable pour instaurer une relation de confiance avec les gens. » Un métier qu'il a toujours exercé avec bienveillance et sincérité tout en ayant le recul nécessaire indispensable dans cette profession parfois difficile. « C'est du travail sur le long terme. Il faut beaucoup discuter, échanger et proposer des solutions concrètes. Comme les chantiers jeunes, c'est une initiative qui fonctionne très bien, puisqu'une des grandes difficultés auxquelles est confrontée la jeunesse, c'est le chômage. »

Dominique Gardeur a participé tout au long de sa carrière à favoriser le bien vivre ensemble, à proposer des solutions, en agissant chaque jour auprès des habitants. Aujourd'hui, il passe le relais, et lorsqu'il regarde en arrière, il est heureux de ce qu'il a pu accomplir. // GC

Quinzaine artistique du CRC Erik Satie

La déferlante des arts

Créer une émulation, faire se rencontrer différentes pratiques, c'est bien là que réside tout le sens de la Quinzaine artistique organisée par le Conservatoire à rayonnement communal Erik Satie. Du 26 mars au 6 avril, chaque soirée invite le spectateur à un nouveau voyage musical.



Le concert Symphonique !, réunissant les deux orchestres à l'école, les musiciens et les professeurs du CRC Erik Satie et de l'école de musique de Claix lors de l'édition 2017.

© Catherine Chapusot

Plus de mille élèves fréquentent chaque année le CRC Erik Satie. Un lieu où les modes d'expression, musique, danse, théâtre, se croisent et se nourrissent les uns des autres. La Quinzaine artistique donne à voir ce mélange des âges et des esthétiques en proposant des spectacles mêlant petits et grands élèves, enseignants, professionnels, amateurs où chacun a sa place. La diversité des parcours et des langages est ainsi à l'honneur et enchainera différents lieux de la ville. L'atelier de musique de chambre fera vibrer les murs de la salle Ambroise Croizat lundi 26 mars, avec un spectacle poétique, *Correspondance musicale*, dédié au couple que formaient Clara et Robert Schumann, ou quand la musique et l'amour s'entremêlent...

La musique parle de sentiments et de la vie aussi. Des berceuses de l'enfance jusqu'aux mélodies qui adoucissent les chagrins, le spectacle *Une vie en chansons*, avec ses deux cents musiciens, danseurs, acteurs, la chorale Voix ci Voix là, retracera le cheminement d'une vie, le temps de deux représentations à L'heure bleue, les 29 et 30 mars.

La musique en partage

C'est une soirée sous le signe de la complicité et du partage que propose le Trio Alta de Paris, le 4 avril à l'Espace culturel René Proby. Ces trois artistes de renommée internationale, Laurent Le Flecher, Igor Kiritchenko et Eric Sobczyk – ancien élève du conservatoire municipal Erik Satie – viennent rencontrer les musiciens

amateurs et partager des moments musicaux qui seront interprétés en ouverture du concert. Du partage encore, avec *Les inventions de Satie*, où les jeunes compositeurs et interprètes du conservatoire présenteront leurs créations instrumentales, le 27 mars à la salle Ambroise Croizat. Les chorales des écoles de la commune vont quant à elles offrir leur répertoire le temps de deux matinées, les 5 et 6 avril. La Quinzaine artistique donne ainsi rendez-vous à toutes les disciplines, fait se croiser jeunes et moins jeunes, amateurs et professionnels, pour des temps de découvertes et de partage autour des pratiques artistiques. // GC

VOIX D'HIVER AU PRINTEMPS

Le cycle de lecture se poursuit avec "Étoiles et sirènes" de Robert Desnos, jeudi 29 mars et "Quelle drôle d'idée" de Jean-Marc Chapelet, jeudi 26 avril, à 19 h. Centre culturel, 33 av. Ambroise Croizat.
Réservations : 04 76 15 33 57.

QUINZAINE ARTISTIQUE

>>> Correspondances musicales

Lundi 26 mars à 19 h
// Salle Ambroise Croizat

>>> Les inventions de Satie

Mardi 27 mars à 18 h 30*
// Salle Ambroise Croizat

>>> Eight 4 you

Mercredi 28 mars à 20 h*
// Salle Ambroise Croizat

>>> Une vie en chansons

Judi 29 et vendredi 30 mars à 20 h
// L'heure bleue

>>> Et bien dansez maintenant

Mardi 3 avril à 19 h 30

// Salle Ambroise Croizat

>>> Rencontre / Master class des élèves et partenaires du CRC Erik Satie avec le Trio Alta de Paris

Mercredi 4 avril de 15 h à 18 h
// Espace culturel René Proby

>>> Le Trio Alta de Paris

Judi 5 avril à 20 h
// Espace culturel René Proby

>>> Matinées chorales, avec les enfants des groupes scolaires de la ville

Judi 5 et vendredi 6 avril de 9 h à 11 h

// Salle Ambroise Croizat

>>> Courant alternatif ou continu ?

Vendredi 6 avril à 20 h
// Espace culturel René Proby

*Entrée libre et gratuite (dans la limite des places disponibles) pour l'ensemble des spectacles.
Réservation : 04 76 44 14 34
centre.esatie@saintmartindheres.fr

Jacques Gamblin

Vrai et fort... en toute légèreté

Dans *Je parle à un homme qui ne tient pas en place*, à voir à L'heure bleue samedi 24 mars à 20 h, le comédien raconte ses échanges écrits, entre terre et mer, avec son ami et navigateur Thomas Coville, lors de sa tentative de record du monde en solitaire en 2014.



© Sophie Robichon

Vous écrivez à un homme qui vous répond très peu. Comment l'expliquez-vous ?

Sur terre comme en mer, la communication est rare avec Thomas. Ce silence me troublait au début, je ne savais jamais s'il me recevait et comment. Peu à peu, j'ai compris que ce n'était pas une remise en cause de la relation.

Ses messages sont rares, courts et forts, à l'image de ce sms reçu pendant l'aventure : « *Ce que tu m'as écrit m'a transformé à jamais.* »

À quel moment vous êtes-vous dit qu'il fallait raconter cette histoire sur scène ?

Un an et demi plus tard et après avoir relu les échanges, j'ai constaté noir sur blanc que c'était une très belle histoire d'amitié à partager, qui pouvait passer le pas de l'anecdote car elle avait de l'écho dans les vies et les émotions de chacun. L'amitié, le silence, l'éloignement, les échecs... C'est de la matière universelle ! Et puis, les

événements qui se succédaient offraient une forme d'intrigue, avec des rebonds, qui convenait très bien au théâtre.

Même si vous parlez de choses sérieuses, vous tenez toujours à le faire avec joie et légèreté...

J'aime parler des choses fortes avec humour, car c'est la plus belle des respirations. C'est donc très présent dans le spectacle, tout comme les moments dansés, la vidéo, le son... On sort de l'intime, il y a de l'air et même des courants d'air ! La prise de tête ne m'intéresse pas, je veux que les gens sortent de la salle en suspension et pas les deux pieds dans le béton à ne plus pouvoir marcher.

Nous avons pris le risque de se "parler vrai", sans impudeur. C'est ce que je défends avec joie.

Finalement, qu'est-ce qui vous rapproche de cet homme qui ne tient pas en place ?

Les états dans lesquels on peut se trouver et le fait d'avoir choisi les choses les plus difficiles à faire dans nos métiers respectifs. Lui, avec ce record autour du monde après lequel il a couru pendant des années, moi avec l'écriture de mes spectacles.

Il y a aussi cet engagement du corps dans tout ce que l'on entreprend, ce désir de vivre tout entier, de la racine des cheveux jusqu'aux orteils, de se sentir vivant, à chaque instant ! // **Propos recueillis par SY**

JEUX DANSÉS

Atelier [grand]parent-enfant (dès 6 ans) avec la chorégraphe Sylvie Guillermin, samedi 7 avril à 10 h, maison de quartier Fernand Texier. Gratuit sur réservation au 04 76 54 21 58. Atelier dans le cadre de Birds sur la branche, création de la C^e Sylvie Guillermin, à voir à L'heure bleue le 7 avril à 19 h.

Ces mots dans les Paysages urbains...

David Poullard n'a de cesse de se questionner sur ces « *mots que l'on traverse chaque jour d'un regard habitué* ». Pourtant ils sont là, dans la rue, ils envahissent même parfois l'espace urbain. Dans son exposition *Y ci où vers*, l'artiste s'interroge sur « *les codes, les usages et les singularités plastiques comme sémantiques de ces signes et textes particuliers* ». Il répond à sa manière, par une série d'expériences plastiques à découvrir à l'Espace Vallès jusqu'au 14 avril. // SY



DR

Carnaval dans la ville

Entrez dans le monde de Peter Pan !

Vendredi 16 mars à 17 h, place Lucie Aubrac, le carnaval de Saint-Martin-d'Hères prendra son envol. Orchestré par la MJC Bulles d'Hères et placé sous le thème du Monde de Peter Pan, il appelle petits et grands à se rassembler et à laisser parler l'imaginaire.

Vendredi 16 mars, dès 17 h, la place Lucie Aubrac prendra des allures de Neverland, ce pays imaginaire où se croisent enfants perdus, pirates, sirènes, indiens... Sans oublier la mutine Fée Clochette, le redoutable Capitaine Crochet et le non moins effrayant Crocodile, Wendie et Peter Pan, cet attachant personnage qui ne voulait pas grandir... Un carnaval



aux accents de conte fantastique et magique qui a tout pour éveiller l'enfant qui sommeille en chaque adulte.

Une préparation minutieuse et un large partenariat

Gageons que ce carnaval donnera à voir de beaux et

originaux costumes et accessoires ! Ceux confectionnés à la maison, mais également ceux nés dans les ateliers de création de costumes mis en place par la MJC dès le mois de décembre à la maison de quartier Louis Aragon et ceux

dédiés à la réalisation d'accessoirs dans toutes les maisons de quartier lors des vacances de février.

À la maison de quartier Gabriel Péri, les festivités initiées par les différents partenaires (association Les p'tits sous de Péri et services municipaux de la ville et du CCAS présents dans le secteur) débiteront plus tôt dans l'après-midi dans un espace décoré sur le thème de Peter Pan.

C'est aussi dans l'après-midi que celles et ceux qui voudront se faire grimer ont rendez-vous à la maison de quartier Louis Aragon où un groupe de jeunes filles passionnées, motivées et talentueuses, accompagnées par l'association de prévention, tiendront un atelier maquillage.

Quant au défilé qui réunira tout le monde à 17 heures, il sera emmené par la Batucavi, la batucada familiale de la maison de quartier Louis Aragon, la Compagnie de danse Soltana et les jeunes montés sur les échasses construites en atelier pendant les vacances de février. // NP

Plus d'infos
MJC Bulles d'Hères
163 avenue Ambroise Croizat
04 76 42 70 85
www.mjc-bullesdheres.fr
infos@mjc-pontdusonnant.net

HANDBALL

L'équipe leader du GSMH Guc rencontre Villeurbanne handball samedi 24 mars à 20 h 30, halle des sports Pablo Neruda. Toutes les infos sur grenoble-smhguc.fr

DR
PORTRAIT EXPRESS



important de la commune, fort de ses 520 licenciés.

« J'ai commencé dès mes six ans à jouer sur le terrain Henri-Maurice et depuis je n'ai jamais quitté le monde du foot », explique Mounir. À seize ans, le jeune garçon

président de l'ASM foot (Association sportive martinéroise) depuis deux ans, Mounir Guerbaa est à la tête du club sportif le plus

entraîne les benjamins de l'ESSM foot puis rejoint le FCM (Football club martinérois) en 2001. « Durant douze années, j'ai joué dans l'équipe senior jusqu'à atteindre le championnat régional de la ligue Rhône-Alpes. »

Après la fusion des deux clubs en 2012, il participe à cette nouvelle aventure en rejoignant l'équipe des dirigeants et bénévoles de l'association. « Il y a une bonne dynamique dans le club et de nombreuses équipes de jeunes sont inscrites dans les différents tournois et championnats », se félicite-t-il. // FR

Hip-hop don't stop festival

Danser, encore et toujours !

Le hip-hop a été à l'honneur durant quatre jours. Quatre jours de découverte, de création, de battle, d'ateliers, de rencontres. Inaugurée par la première adjointe Michelle Veyret (1), cette 2^e édition a tenu ses promesses. Élargi dans le temps et dans l'espace de la Métropole, le Hip-hop don't stop festival a mis en lumière toute la diversité de cette danse née au cœur des ghettos américains dans les années 1970.

Un rendez-vous artistique riche, qui a donné à voir une effervescence de lumières, de mouvements, de rythmes, d'émotions, où le corps devient un moyen d'interpeller le spectateur. Avec *Têtes d'affiches*, Bouba Landrille Tchouda (2) met en avant des corps qui se heurtent, se bousculent pour interroger le vivre ensemble. Comment se rencontrer, s'apprivoiser ? *Images*, d'Antoinette Gomis (3), a questionné la place de la femme et de son corps dans la société occidentale, dans un solo très engagé mêlant hip-hop, house et langage des signes. Avec l'énergique *Résistances* créé par Abdou N'gom (4), la danse est devenue ici un combat, un cri, où des hommes et des femmes ont puisé au plus profond d'eux-mêmes l'énergie pour survivre. Une danse aussi pour s'affronter, lors du battle, devant un jury de renommée nationale (5). Enfin, danser c'est aussi transmettre. Porté par la C^{ie} Citadanse, les ateliers d'initiation (6) ont réuni parents et enfants pour une parenthèse dansée, rythmée et acrobatique ! // GC



5.

Photos © François Henry

MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73.

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV 38)

L'association tient une
permanence gratuite de
conseils juridiques et de
soutien psychologique en
direction des personnes
victimes d'infraction, tous les
jeudis de 14 h à 17 h, au
bureau de police nationale
(107 avenue Benoît Frachon).

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17

Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40

Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF) - Pharmacies de garde : serveur vocal au 39 15

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées :

accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de
planification et d'éducation familiale,
5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier.** Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, 7 j / 7, de 7 h 15 à 20 h 15
ou à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(résidence autonomie Pierre Sébard),
de 11 h 15 à 11 h 45,
du lundi au vendredi.
- Sur rendez-vous le samedi et dimanche.
Tél. 04 56 58 91 11

À NOTER !

Pas d'accueil et de permanence état civil les
samedis : 31 mars, 28 avril, 12 mai et 19 mai,
ainsi que du 14 juillet au 1^{er} septembre inclus.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-
public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).

- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7

Contact mail :

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Ordures ménagères

0 800 500 027 (gratuit depuis
un poste fixe)

Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

BUREAUX DE POSTE

Avenue du 8 Mai 1945 :

Tél. 04 76 62 43 50

Place de la République :

Tél. 04 38 37 21 40

Domaine universitaire :

Tél. 04 76 54 20 34

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2018
et sur www.saintmartindheres.fr

CARTES ÉLECTORALES

Aucune élection nationale n'étant prévue en 2018, la préfecture informe
qu'il n'y aura pas d'édition de cartes électorales cette année (nouveaux
électeurs et ceux ayant changé de bureau de vote).



**Les nouveaux Martinérois
sont conviés à une réception d'accueil
des nouveaux arrivants**

Pour s'inscrire :
par téléphone : 04 76 60 73 17
par mail : contact-mairie@saintmartindheres.fr



GRUPE ALTAREA COGEDIM

VOUS
VERREZ LA
DIFFERENCE



**PROFITEZ DE
PRIX ATTRACTIFS
+ DE LA TVA 5,5 % ⁽¹⁾**



LANCEMENT À SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Ola Verde

Pourquoi payer un loyer, quand on peut acheter ses propres m² ?

Appartements du 2 au 4 pièces à 5 min de Grenoble au cœur d'un écoquartier.



Un investissement en Pinel peut présenter des risques,
détails sur cogedim.com

04 84 310 310 **cogedim.com**

Appel non surtaxé

**DU 26 MARS AU 7 AVRIL,
RETROUVEZ-NOUS
SUR NOTRE STAND
AU GÉANT CASINO
DE ST-MARTIN-D'HÈRES
DE 10H À 19H**

* Catégorie Promotion Immobilière - Étude BVA Group - Vidéo C1 - mai à juillet 2017 - Plus d'infos sur escd.fr (1) TVA 5,5% selon éligibilité conformément à la réglementation en vigueur. (2) Prêt réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale et soumis à conditions de revenus. Conditions détaillées sur cogedim.com. (3) Le dispositif Pinel permet une réduction d'impôt dont le montant dépend de la durée de l'engagement pris par l'acquéreur - réduction variant de 12% à 21% sur le prix d'acquisition du bien acheté dans la limite de 300 000 € et d'un plafond de prix d'achat de 5 500 € / m² pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques, destinée à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et sous conditions de plafonds de ressources des locataires. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Documents et illustrations non contractuels. Cogedim SAS, 8 avenue Delcassé, 75008 Paris, capital social 50 000 000 €, RCS PARIS n° 04300514, n° ORIAS 13005113. Réalisation : Melbourne, février 2018.



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !**

E.Leclerc **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres



BIRDS SUR LA BRANCHE

Danse, cirque, musique

Samedi 7 avril

à 19 h

// L'heure bleue

DANSE

AGENDA

Commémoration

à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Lundi 19 mars - 11 h 15

// Monument aux morts de la Galochère

Soirée-débat "Dys-fférent ?"

dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM)

Mercredi 21 mars - 18 h

// Maison de quartier Louis Aragon

Quinzaine artistique du CRC Erik Satie

Du 26 mars au 6 avril

Conseil municipal

Mardi 27 mars - 18 h

// Maison communale

Journée locale de l'audition

"Village du bruit" organisé par le Service communal d'hygiène et de santé

Mercredi 28 mars - De 10 h à 16 h 30

// Place du Conseil national de la Résistance

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08
billetterie-hb@saintmartindheres.fr
www.smh-heurebleue.fr

Je parle à un homme

qui ne tient pas en place

Théâtre - Jacques Gamblin

Samedi 24 mars - 20 h

"Jeux dansés"

Atelier [grand]parent-enfant avec la chorégraphe Sylvie Guillermin

Samedi 7 avril - 10 h

// Maison de quartier Fernand Texier

L'HEURE
BLEUE
HORS
LES MURS

Birds sur la branche

Danse, cirque, musique

Cie Sylvie Guillermin

Samedi 7 avril - 19 h

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand)

04 76 60 73 63

Maya Kutsi

World music

Jeudi 22 mars - 20 h 30

Réservation : 04 58 00 11 37

contact@retourdescene.net

La Dé-croyance, ou comment je suis devenu athée sans me fâcher avec ma famille

Théâtre - Jean-Philippe Smadja

Association Au-Delà du Temps

Samedi 24 mars - 20 h

Réservation : 06 23 78 77 07

contact@mixarts.org

Diderot - La fidèle et l'encyclopédiste

Théâtre - Cie Les Passeurs d'Ondes

Mercredi 28 mars - 20 h

Réservation : 07 60 50 04 59

contact@lespasseursdondes.com

La soupe aux oreilles

Cie Les Passeurs d'Ondes

Spectacle musical suivi d'un débat dans le cadre du Mois du bruit

Jeudi 29 mars - 20 h

Dès 7 ans - Gratuit

Réservation : 04 76 60 74 62

service.hygiene-sante@saintmartindheres.fr

Trio Alta de Paris

Musique

Jeudi 5 avril - 20 h

Gratuit - Réservation : 04 76 44 14 34

centre.esatie@saintmartindheres.fr

Courant alternatif ou continu ?

Musique - CRC Erik Satie

Vendredi 6 avril - 20 h

Gratuit - Réservation : 04 76 44 14 34

centre.esatie@saintmartindheres.fr

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Y Ci OÙ Vers

David Poullard

Dans le cadre de Paysage<paysages

À voir jusqu'au samedi 14 avril

• Conférence de Fabrice Nesta

Jeudi 22 mars - 19 h

MÉDIATHÈQUE

Biblio-vente

Vendredi 16 mars - De 16 h à 19 h

Samedi 17 mars - De 9 h à 13 h

Maison de quartier Romain Rolland

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat

04 76 54 64 55

Le temps presse de Xavier Marques

et **La jetée** de Chris Marker

Dans le cadre de la Semaine du cerveau

En partenariat avec le CHU et l'université

Grenoble-Alpes

Mercredi 14 mars - 20 h

Les rumeurs de Babel

Ciné-rencontre dans le cadre

du Printemps des poètes

avec la Maison de la poésie Rhône-Alpes

Mercredi 21 mars - 20 h

Trois petits pas au cinéma

Festival jeune public

Du 18 au 25 avril